

L'abbé Eugène Bossard.

La première histoire
des guerres de la Vendée:

Essais historiques et politiques

sur la Vendée

du Chevalier de Solilhac.

(Revue des facultés catholiques de l'Ouest)



Angers

1904 - 1905.

Revue des facultés catholiques
de l'Ouest.

Octobre 1904.

Décembre 1904.

Avril 1905.

Août 1905.



La première Histoire des Guerres de la Vendée

Lorsque, vers le mois de mai 1808, le jeune baron de Barante, — il avait à peine vingt-six ans, — nouvellement arrivé à Bressuire comme sous-préfet, entra en relations avec M. et M^{me} de Larochejaquelein, au château de Clisson, voisin de la ville, il s'y trouva tout de suite, quoique venu d'Auvergne, en pays de connaissance. Ni le pays, ni les hôtes ne lui étaient inconnus. Il avait lu tout ce qui avait déjà paru sur la guerre de Vendée, le *Précis* de Bourniseaux et surtout la *Guerre de la Vendée*, de Beauchamp, dont la seconde édition, encore intacte, venait de paraître (1).

Il était donc « au courant de toutes les publications sur cette époque ». Mais il apportait surtout à Clisson des souvenirs personnels qui dataient de sa première jeunesse et où les personnages, morts ou vivants, qui avaient vécu là avant la tourmente révolutionnaire, avaient pris une grande place : Lescure, Henri, son cousin, Donnissan, Marigny, tombés pour la cause de Dieu ; M^{me} de Lescure, devenue Larochejaquelein, et sa mère, M^{me} de Donnissan, et bien d'autres encore. M^{me} de Larochejaquelein et sa mère contaient à ravir, et les sujets de conversation ne leur manquaient pas : la cour, où elles avaient vécu, et surtout la guerre, à laquelle elles avaient été si cruellement mêlées, leur

(1) *Guerre de la Vendée*, par Alphonse de Beauchamp, Paris, 1806 et 1807, 3 vol. in-8°.



fournissaient maints sujets de beaux récits ; mais c'étaient surtout les épisodes vendéens qui captivaient leur jeune auditeur : « J'étais surtout charmé des récits de la Vendée. »

C'est que, dès son bas âge, son imagination avait été nourrie des dramatiques histoires de la Vendée, encore si récentes : « Depuis ma première jeunesse, dit-il, je m'intéressais à cet épisode de la Révolution, où fut mêlé un de mes parents, M. de Solilhac, et ces souvenirs avaient agi sur mon imagination (1) ». Ce parent s'était, en effet, « trouvé à presque toutes les grandes affaires de cette guerre », comme il l'écrivait lui-même le 8 juin 1816, au secrétaire d'État à la Guerre, Beurnonville, et comme nous allons le dire tout à l'heure ; il y avait joué un rôle remarqué et c'est à sa plume, aussi brave que son épée, qu'est due la *Première histoire des Guerres de la Vendée*, que je présente aujourd'hui au public. « Le brave chevalier de Solilhac », comme l'appelle, dans ses *Mémoires*, M^{me} de Larochejacquelein, était pourtant, par son origine lointaine, étranger à la Vendée et à la Bretagne, et il y arriva, en mai 1793, par un chemin fort long et fort détourné, et à la suite d'aventures peu ordinaires, qu'il est intéressant de raconter. M^{me} de Larochejacquelein nous dit ainsi son arrivée chez les Vendéens. C'était vers le 20 juin, quelques jours avant la prise de Parthenay par M. de Lescure (22 et 23 juin). M^{me} de Lescure s'était rendue au camp d'Amailoux, près Bressuire, avec son mari encore souffrant de la blessure qu'il avait reçue à Saumur. « Le lendemain, dit-elle, nous entendons une grande rumeur parmi les paysans, nous les voyons tenant deux volontaires ; pensant que ce peut être des déserteurs, nous courons, M. de Beauvollier et moi, les rassurer. Effectivement, c'étaient deux chasseurs de la Légion du Nord ; ils avaient fui de Saint-Maixent et avaient été poursuivis pendant cinq lieues : ils étaient hors d'haleine et étaient fort effrayés de se voir tirés de tous côtés, par des paysans armés, les uns leur disant de crier : *Vive le Roi*, les autres les appelant traîtres et voulant s'en défaire. Nous les primes sous le bras et les menâmes à M. de Lescure, qui était

(1) *Souvenirs du baron de Barante*, de l'Académie française. Calman-Lévy, 1890, t. I^{er}, p. 271.

sur son lit. Il les interrogea; c'étaient deux beaux jeunes gens; l'un, nommé Cadet, raconta d'un air fort gai qu'il servait depuis longtemps dans la Légion du Nord, mais qu'il était aristocrate et qu'il voulait se battre pour le Roi; l'autre avait l'air timide et embarrassé; il dit qu'il était émigré, mais point qu'il était noble, et prétendit avoir été bas officier du régiment de la Châtre. Son air le fit soupçonner. M. de Lescure recommanda de le faire surveiller; on sut dans la suite qu'il avait caché son vrai nom: c'était le brave chevalier de Solilhac; il a été depuis, je crois, général d'un parti de Chouans (1). » Plus loin, elle parle encore de « M. de Solilhac, ce chasseur de la Légion du Nord qui était venu nous rejoindre à Amailloux » (2), et enfin, une troisième fois, elle dit: « Cadet, ce brave déserteur, qui nous avait joints à Amailloux avec M. de Solilhac. »

Comment ce « beau jeune homme », à « l'air timide et embarrassé », qui était noble. — il était gentilhomme d'Auvergne — qui avait émigré — comme il le raconta lui même à Lescure — se présenta aux Vendéens sous l'uniforme de chasseur de la Légion du Nord, aux ordres de Westermann, c'est une aventure peu banale et qui dut piquer vivement la curiosité.

Tout était vrai dans le récit qu'il avait fait à M. de Lescure: M. de Solilhac était noble et avait émigré, et, même sous l'uniforme de chasseur républicain, il paraît bien qu'il était encore au service du Roi (3).

I

Georges-Marcellin Chabron, chevalier de Solilhac, était né à Saint-Paulien, en Velay, le 12 octobre 1769: c'était donc, en

(1) *Mémoires*, éd. orig., p. 191-192.

(2) P. 396.

(3) Sur Solilhac, en dehors des pièces originales et inédites que je signalerai à mesure que j'aurai l'occasion de m'en servir, on peut consulter surtout :

Savary, t. IV, p. 224, 345, 376.

Beauchamp, t. III, p. 93, 94, 168, 452, 456, 461.

Créteineau-Joly-Drochon: t. II, p. 340, 341; t. III, p. 23, 245, 251, 279, 287, 298, 312, 314; t. V, p. 67, 438.

M^{me} de Larochejacquelein, p. 191, 192, 356, 362.

Chassin, *Pacifications*, t. I, p. 307 — et *Table générale*, p. 566, 657.

juin 1793, époque où il rejoignit l'armée vendéenne, un jeune homme de vingt-quatre ans et demi, comme en témoigne la copie conforme de son acte de naissance conservée aux Archives Administratives de la Guerre, à son dossier (1). Ce dossier renferme vingt-quatre pièces, qui vont nous permettre de suivre Solilhac à travers les multiples aventures de sa vie, dont il a pu dire sans exagération lui-même : « Mon existence a été un miracle (2). »

« Je suis entré au service comme sous-lieutenant dans le régiment d'infanterie en 1786 » (3). Il avait 16 ans. Il servait « sous M. le M^e de la Châtre (4). » Il y resta jusqu'en 1791, époque à laquelle il donna sa démission et émigra. « J'ai donné ma démission et j'ai émigré de suite. » Il quitta la France le 1^{er} juillet de cette même année. Si l'on souligne ces détails, c'est uniquement avec l'intention d'éclairer plus tard sa présence parmi les légionnaires de Westermann. Il n'est guère vraisemblable que le jeune officier, qui donna si promptement sa démission pour suivre le courant de l'émigration vers les bords du Rhin, ait donné dans les idées nouvelles et ne soit pas resté

(1) Extrait des registres de la commune de la ville de Saint-Paulien (Haute-Loire).

Georges Marcelin de Chabron, fils légitime de messire Georges de Chabron de Solilhac, écuyer, seigneur dudit Solilhac, de Chabron et autres places, et de dame Catherine-Marguerite Olier, mariés, habitants de cette ville de St-Paulien, paroisse St-George, est né le douze et baptisé le treize octobre mil sept cent soixante neuf. Le parrain a été messire George de Chabron de la Tour, écuyer, son grand-père, habitant la ville du Puy; la marraine, demoiselle Marie Pelletier, sa tante, habitante de la ville de la Chaise-Dieu.

Soussigné :

Chabron de Solilhac

de Chabron de la Tour

Olier Galien

Almeros Charol de Mauriac

Pelletier

Berthe Daurier

Savy Dauthier-Saint-Sauveur

Brossier, écuyer

Charbonnière

Dorlhac, chanoine curé.

Certifié conforme par nous, adjoint à la mairie de Saint-Paulien, 10 may mil huit cent seize.

FR. CHARBONNIÈRE.

(2) *Pétition au Secrétaire d'État à la Guerre, du 3 février 1816.* — Arch. ad. de la Guerre.

(3) *Pétition au même, du 26 juin 1816.*

(4) *Etat des services, — Etat de contrôle des officiers du régiment d'Orléans.*

loyalement fidèle à son passé et aux traditions de sa famille. Avec lui s'exilait aussi son frère. Il se rendit aux cantonnements d'Ath, où il fut employé comme sous-lieutenant à la compagnie des bas-officiers, et passa l'année suivante, à l'armée de Bourbon, où il fit la campagne de 1792 (1), et combattit à Jemmapes, à Guiévrin et dans une affaire d'avant-garde devant Givet.

Comment le jeune émigré, qui a donné de sa fidélité au Roi des marques si sincères, se retrouve-t-il soudain, quelques mois après ces événements, chasseur de la Légion du Nord, envoyée en Vendée sous Westermann ? Aurait-il trahi la cause à laquelle il avait sacrifié son repos ? Ni le passé, ni la suite de sa vie ne permettent de le supposer un seul instant ; tout fait croire, au contraire, que, même sous l'uniforme de chasseur *volontaire* — remarquons ce mot — c'était pour le service du Roi qu'il était rentré en France. « Je suis rentré en 1793, dit-il, et j'ai passé à la Vendée au mois de mai, même année (2). » Tout permet donc de croire qu'il n'avait pris du service dans la Légion du Nord que pour avoir l'occasion de gagner la Vendée, dont le bruit ne préoccupait pas beaucoup encore l'esprit des Princes, mais faisait travailler la tête de plus d'un jeune officier, en goût d'aventures. A cette époque, le fait de passer en Vendée sous l'uniforme de volontaire ne fut pas rare. J'en trouve la preuve authentique dans une lettre du général Leigonyer, écrite le 8 juin 1793, « du bivac à Bournan, près Saumur », la veille de la prise de cette ville par les Vendéens et quelques jours seulement avant l'arrivée de Solilhac au camp d'Amailloux. On lui a appris, dit-il, « que le cy devant C^{te} de Contades, petit-fils du M^{te}, était arrivé un de ces jours parmi les Rebelles », et il ajoute : « Il est à remarquer que, depuis quelques jours, nombre d'émigrés de haut parage, que je soupçonne servir dans les troupes de la République de nouvelles levées, *déguisés sous le costume de soldat*, y sèment la discorde, le découragement et la défiance, et passent ensuite aux rebelles. Cette idée est d'autant plus probable que plusieurs hussards du 8^e régiment, des

(1) *Pétition* du 26 juin 1816.

(2) *Ibid.*

cuirassiers et des dragons de la Légion de la Fraternité, d'une tournure distinguée, ont déserté (1). « Il n'est guère possible de douter que le « beau jeune homme », qu'était le chevalier de Solilhac, n'ait été du nombre de ces jeunes gens de « tournure distinguée ». C'est sous l'habit « bleu », d'après M. Chassin, qu'il s'échappa après la défaite du Mans et qu'il regagna, sous le déguisement qui lui avait servi à venir en Vendée, les bords du Rhin, d'où il arrivait en mai 1793. Ce fut également sous l'habit « bleu », après la funeste journée du Mans, que se cacha d'Autichamp. Mais, lui, resta en France. D'ailleurs, si Cadet, son compagnon, raconta qu'il servait *depuis longtemps* dans la Légion du Nord, Solilhac, lui, ne dit rien de semblable, et pour cause.

La Légion du Nord, créée par la loi du 21 mai 1792, avait été détachée, le 2 mai 1793, de l'armée des Ardennes pour marcher, sous Westermann, contre la Vendée (2). Elle y arriva dans la première quinzaine de juin et s'établit vers le 15 à Saint-Maixent (3). Cette date concorde avec le récit de M^{me} de Larochejacquelein sur l'arrivée de Solilhac à l'armée vendéenne. Cependant, dans ses *Essais historiques et politiques sur la Vendée* que nous publions, Solilhac semble contredire le récit de la marquise : « J'ai été témoin, dit-il en janvier 1794, de tout ce que j'avance, *depuis la première attaque de Thouars*, qui eut lieu au mois de may dernier » (5 mai 1793). Et, de fait, il raconte la prise de Thouars, la défaite et la prise de Fontenay-le-Comte, celle de Saumur, en termes et avec des détails si précis qu'on dirait le récit fait par un témoin oculaire de ces actions d'éclat. Entre le souvenir de M^{me} de Larochejacquelein et le témoignage personnel de Solilhac, il serait difficile de ne pas opter en faveur de l'auteur, qui écrivait quelques mois seulement après les événements, si Solilhac n'avait donné plus tard, en 1816, raison à la fidélité de la mémoire chez la marquise.

(1) *Archives historiques de la Guerre*. Armée des côtes de la Rochelle, à la date.

(2) Aulard : *Recueil des actes du Comité de salut public*, t. IV, p. 285. — Voir aussi Chassin, V. P., p. 504.

(3) *Archives hist. de la Guerre*. Armée des côtes de la Rochelle. *Lettre de Goupilleau (de Montaigu) et de Jard-Panvilliers*, du 18 février 1793.

Il existe, en effet, aux Archives administratives de la Guerre, un *État des services* de Solilhac dans les armées royales, du 26 mars 1816, tout entier écrit de sa main, et un état des *Affaires principales où il a assisté*, qui donnent raison à M^{me} de Larochejacquelein. Voici cette liste : elle est éloquente dans sa simplicité :

Parthenay.	Chollet.
Bois-aux-Chèvres.	Passage de la Loire.
Châtillon.	Château-Gontier.
Vihiers.	La lande bataille.
Martigné.	Laval.
Luçon.	Fougère.
Luçon.	Dol.
Chantonnay.	Granville.
Torfou.	Pontorson.
Montaigu.	Entrames.
Saint-Fulgent.	Siège d'Angers.
Mortagne.	La Flèche.
Châtillon.	Le Mans.
La Tremblaye.	En Bretagne, affaires de postes

Le jeune volontaire, admis dans les rangs des Vendéens, ne garda pas longtemps l'air « timide et embarrassé », qui avait d'abord éveillé les soupçons de M. de Lescure : il devint bientôt pour toute l'armée le « brave chevalier de Solilhac » et officier de l'armée de d'Elbée, comme « aide major-général de la division de l'Escure (1) » avec le grade de colonel : « J'ai joint la Vendée dès le commencement de la guerre... j'y ai eu le grade de colonel dès l'année 1793 (2). » Jusqu'à la bataille du Mans, il fut de tous les combats. « Je me suis trouvé à toutes les grandes affaires de cette guerre (3) ». A la bataille de Luçon, qui fut si funeste pour l'armée vendéenne par l'entêtement de M. de Lescure, selon le témoignage de Beauvais, de Forestier et

(1) *État des services dans les armées royales*, du 26 mars 1816. Archives administratives de la Guerre.

(2) *Demande du grade de maréchal de camp au secrétaire d'État à la Guerre*, 2 juin 1816. Archives administratives de la Guerre.

(3) *Ibidem*.

de Solilhac enfin, il fut grièvement blessé d'un coup de baïonnette à la jambe droite « en repoussant avec deux cents hommes de cavalerie les hussards qui avaient rompu l'infanterie vendéenne (1) ». Il fut enfin fait prisonnier à la terrible bataille du Mans et eut la chance d'échapper, « par miracle », dit-il, au massacre qui s'ensuivit : « Au Mans j'ai été pris, condamné à la fusillade, et, sur cinq cents prisonniers, j'échappai second au sort que subirent mes compagnons d'infortune (2). » Une note de son dossier ajoute : « Voir les *Mémoires* de M^{me} de la Rochejaquelein. » C'est la confirmation du récit que rapporte la marquise :

« On m'a raconté, dit-elle, mais je ne le donne pas pour certain, la manière dont s'enfuit M. de Solilhac, ce chasseur de la Légion du Nord qui était venu nous rejoindre à Amailloux... On prétend que les Bleus, fatigués de tuer, l'enfermèrent, lui quatorzième, dans un corps de garde, pour être fusillé le lendemain ; il décida ses camarades à se sauver ou à mourir bravement en se jetant sur leurs gardiens ; sept périrent et sept s'échappèrent (3). » Le fait répond bien au caractère de l'homme et prouve son esprit de décision et de bravoure. M. Chassin ajoute, mais sans donner la source de ce renseignement, que Solilhac, aussi rusé que brave, une fois échappé à ses bourreaux, endossa l'uniforme d'un volontaire patriote (4), gagna la frontière du Nord et parvint à joindre les Pays-Bas. Par quelles aventures il arriva sans encombre à Mons, après avoir traversé la France de l'ouest au nord ? C'est là une de ces tentatives audacieuses, presque folles, mais quotidiennes, où les Tinténiaç, les de la Robrie, les Prigent, les Cadoudal, les Mercier *la Vendée* et tant d'autres, ont mis dans ces luttes civiles ce romanesque qui en fait une véritable épopée.

De la frontière, sans s'arrêter, il courut à Mons, près du prince de Cobourg, qui le connaissait sans doute et qui l'expé-

(1) *Ibidem* et Note sur ses blessures et actions d'éclat. Archives administratives de la Guerre.

(2) *Pétition* du 3 juin 1816, Archives administratives de la Guerre.

(3) *Mémoires*, p. 336.

(4) Chassin, *Pacifications*, t. I, p. 12. *Table générale*, p. 566.

dia aussitôt à lord Elgin (1) ; lord Elgin l'adressa à son tour, avec des dépêches, au duc d'York, qui l'envoya en Angleterre près du fameux comte de Puisaye. C'était dans les derniers jours de 1793.

En se rendant à Londres, Solilhac se proposait de servir encore la cause vendéenne, à laquelle il demeurerait toujours fidèle.

Pendant cette première période de la guerre, il avait été au courant des négociations entamées par les chefs vendéens avec le gouvernement anglais, en juillet 1793, à Cholet, par l'entremise de la Gaudinière (2), poursuivies en août à la Boulaye (3) par celle de Tinténiac, et, plus tard, à Chantonnay, par celle de d'Angely, et jusqu'à Granville et Dol par divers émissaires des Princes : il mit son zèle à hâter les secours promis et attendus d'Angleterre. Personne n'était plus que lui apte à renseigner le gouvernement anglais sur les origines, les phases, le caractère et les conditions de la guerre en Vendée, et c'est à cette occasion qu'il écrivit, sur la demande de Dundas, sous-secrétaire d'État au Home-Office, le premier récit connu de la guerre de Vendée, que nous publions aujourd'hui pour la première fois, sous le titre d'*Essais historiques et politiques sur la Vendée*. Il nous dit lui-même, et tout permet de le croire, que l'effet en fut « d'obtenir des secours pour les royalistes ». Le moment paraissait pourtant bien inopportun pour l'obtention de secours : les bruits les plus pessimistes couraient sur le sort de l'armée vendéenne ; on la disait totalement détruite. Il y avait ainsi une sorte d'audace à présenter encore la Vendée comme une alliée pleine de ressources et de vaillance. Mais Solilhac, qui la connaissait bien, répondait fièrement à ces bruits en terminant : « Je n'emploierai qu'un mot pour réfuter les papiers patriotes qui parlent de notre destruction totale » :

(1) Elgin (Thomas Bruce, comte de Kincordine et d'), diplomate anglais, né en Écosse en 1766, mort à Paris en 1841. C'est à lui qu'est dû l'acte de vandalisme qui valut à l'Angleterre les frises du Parthénon, déposées au British Muséum et connues sous le nom de *Marbres d'Elgin*.

(2) Que M^{me} de Larochejaquelein appelle de la *Godélière*.

(3) La Boulaye, château sur la commune de Treize-Vents (Vendée).

« c'est qu'ils ne font mention de la mort d'aucun chef de
 « marque, et, si cette armée avait malheureusement succombé,
 « je connais assez leur courage pour ne pas douter qu'ils ne se
 « fussent ensevelis sous les ruines de leur malheureux parti.
 « S'ils vivent encore, c'est qu'ils sont pleins d'espoir de faire
 « triompher la plus belle des causes. »

Mais, peu content de servir la cause du Roi par sa plume, quand il pouvait la soutenir encore de son épée, il s'attacha à la fortune de Puisaye, et, à la première occasion qui se présenta, il passa en Bretagne. Il débarqua la nuit sur la côte bretonne, au milieu de « dangers sans nombre » et d'un parti de républicains dont il détruisit une patrouille, ce qui lui faisait dire plus tard : « Mon existence est un miracle » (1).

Solilhac s'en tira avec une blessure, que lui porta maladroitement Cormatin (2). « Celui-ci, voulant achever un républicain, « ne vit pas clair et donna un coup de sabre dans la jambe de « Solilhac. Le coup n'avait pas été porté d'une main bien nerveuse, car celui-ci put continuer sa route, et, après quelque « temps, Cormatin se calma (3). » Solilhac devint en Bretagne « général d'un parti de Chouans » (4), dit M^{me} de Larochejaquelein, et fut nommé général de division sous Boishardy. Il commandait la division de Saint-Hélen, le 26 août 1794 (5). Il fut pris les armes à la main au moment de la « trêve Humbert », mais, sur la réclamation de Boishardy, remis en liberté (6). Quelques jours après il était envoyé par quelques cantons royalistes de la Bretagne, avec Cormatin et Richard, à la Jaunaie pour y suivre les négociations engagées avec les Représentants du peuple pour la paix (7). Ruelle, Lofficial et leurs collègues

(1) *Pétition* du 3 février 1816.

(2) Désoteux, dit baron de Cormatin, célèbre par son rôle en Bretagne, né à Paris, le 23 novembre 1753, mort à Lyon, en juillet 1812, petit employé à la manufacture des tabacs. Son rôle, très différemment apprécié, ne paraît pas avoir été, par le caractère de l'homme, des plus honorables.

(3) Beauvais, p. 373.

(4) *Mémoires*, p. 192. *Etat des services*.

(5) Chassin : *Pacification*, I, p. 11.

(6) *Ibidem*, p. 119.

(7) Poirier de Beauvais, p. 328.

firent imprimer et répandre, le 14 février 1795, sous la signature de Solilhac, « aide-major de l'armée catholique et royale de Bretagne », les *Paroles de paix* (1), qui avaient été présentées aux Représentants, le 10 au soir.

Il assista naturellement à toutes les conférences pour la paix, adhéra à l'acte de soumission de Charette le 17 février; mais, s'il faut en croire Beauvais, il aurait été ensuite pour beaucoup dans la décision prise par Stofflet de continuer la guerre. Stofflet, furieux de voir que Charette avait fait la paix sans lui et avait quitté la Jaunaie sans même l'attendre, après une première entrevue avec les Représentants du peuple, prétendit qu'il donnerait sa réponse le surlendemain. Le lendemain matin, il tint conseil. « Pendant ce temps, dit Beauvais, je me promenais dans le jardin de la Jaunaie avec Solilhac et Cormatin. Ce dernier, d'après la résistance soutenue que j'avais opposée au traité, craignant mon influence sur l'armée d'Anjou, employait dans ce moment tous les moyens qu'il croyait propres à me faire changer d'opinion.

« Solilhac laissa parler Cormatin. Lorsque ce dernier crut avoir dit ce qu'il croyait nécessaire pour me convaincre, Solilhac, sans me donner le temps de répondre, lui dit d'un ton d'impatience :

« Mais, Cormatin, je suis étonné de votre manière de parler...
 « Nous sommes envoyés ici seulement pour savoir si les bruits
 « relativement à la paix étaient vrais, et non pour en traiter ;
 « nous sommes chargés au contraire de faire le possible pour en
 « empêcher, disant aux chefs vendéens, que, si définitivement
 « ils traitaient, la Bretagne, quoique abandonnée par eux,
 « ferait néanmoins la guerre. »

« Ce peu de paroles fut pour moi un trait de lumière : me tournant du côté de Solilhac, je lui dis avec vivacité :

« Je vous ai toujours connu pour honnête homme, Solilhac ;
 « si vous l'êtes encore, vous irez rendre compte à Stofflet du
 « sujet de votre mission, et quand ?... à l'heure même qu'il tient
 « conseil avec les chefs de son armée....

(1) In-4°, qui se trouve aux Archives nationales et aux Archives historiques de la Guerre.

« Cormatin m'interrompit brusquement, en me disant avec une exclamation :

« F...., Beauvais, vous mettez le feu aux étoupes!

« F...., Monsieur, lui répondis-je, on n'en peut trop brûler quand c'est pour le Roi! »

« Pendant cette discussion, la promenade se continuait, et quand on fut au bout de l'allée, au lieu de retourner, je pris du côté de la porte vitrée pour sortir du jardin, au grand mécontentement de Cormatin qui fut obligé de nous suivre.

« Avant de monter le peu de marches qu'il y a, je pris Solilhac par le bras, lui répétant avec l'expression du plus vif intérêt ce que je lui avais déjà dit.

« A peine arrivé dans le salon, j'ouvris une porte à droite et le fis entrer. C'était la chambre où Stofflet était en conseil.

« Solilhac répéta avec franchise tout ce qu'il avait dit dans le jardin, ce qui produisit le plus grand effet. Cormatin était aussi entré et eut l'humiliation de recevoir en personne un démenti public.

« Stofflet lui dit qu'au surplus il eût à montrer ses pouvoirs; il balbutia et ne montra rien »

L'effet fut que, quelques jours plus tard, Stofflet monta à cheval : « *A cheval, cavaliers!*... cria-t-il et, le chapeau à la main au-dessus de sa tête : « *Vive le Roi!* » Les cavaliers fidèles répétèrent : « *Vive le Roi! Vive Stofflet!* et s'éloignèrent en présence d'une foule d'officiers et de soldats républicains accourus par curiosité au quartier général royaliste (1). »

Sans doute, Solilhac avait cru devoir, par amour du bien général, souscrire personnellement à la paix de la Jaunaie, sans engager pour cela les royalistes de la Bretagne. Cependant, il prépara la paix pour ce pays, en obtenant avec Cormatin, des Représentants du peuple, un arrêté supplémentaire (le sixième) par lequel le bénéfice des cinq premiers accordés aux Vendéens était appliqué « aux Chouans qui se soumettraient aux lois de la République et promettaient de ne jamais porter les armes contre elle » (2); et, le 19 avril 1795, il adhéra au traité

(1) Beauvais, p. 334-336.

(2) Savary, t. IV, p. 345.

de la Mabilais. Quand il s'agit des indemnités à payer par la République, il fut *promis* 60.000 livres à Solilhac (1). J'ignore si la somme lui fut jamais comptée.

Lorsque, le 24 mai, sur l'ordre de Hoche, Cormatin fut arrêté à Rennes, Solilhac se trouvait avec lui et quatre autres de ses compagnons. Dans cette occasion, le rôle du général Humbert, le futur « lion amoureux » de Ponsard, ne semble pas avoir été très correct. Ce général ne s'embarrassait de rien, pas plus des devoirs de l'amitié que des difficultés d'aborder un peu plus tard en Irlande. Comme on lui fera remarquer, en 1798, qu'il lui sera difficile, à cause de la flotte anglaise, d'aborder par mer en Irlande avec les quinze cents hommes destinés à l'envahir : « Eh ! bien, dira-t-il, nous irons par terre ! » Il s'était lié d'amitié, après la paix de la Mabilais, avec Cormatin et Solilhac, et si intimement qu'il vivait de pair à compagnon avec eux. Il avait même fait en ami avec Solilhac le voyage de Vannes à Rennes ; mais, par « une trahison infâme », il l'avait « fait charger de fers » à leur arrivée dans cette ville (2). Le prisonnier, avec ses compagnons d'armes arrêtés après lui, fut envoyé au général Aubert du Bayet, « pour les faire conduire au château de Ham, ou, provisoirement, à l'île Pelée, près Cherbourg (3). » De l'île Pelée, ils furent amenés à la Conciergerie, à Paris, le 29 juillet et, le 1^{er} août, déferés à la Commission de l'Armée de l'intérieur, par décret de la Convention. Le 19 décembre, seul, Cormatin fut condamné à la déportation. Ses lieutenants furent acquittés, mais mis en observation. Solilhac fut gardé prisonnier pendant deux ans. Il ne parut plus ni en Vendée, ni en Bretagne.

A la Restauration, en 1816, il fut porté sur les listes de l'*État récapitulatif* de la Trémoille, publié par Drochon (4), en ces termes : « De Solilhac (chevalier), commandant de division, propriétaire. »

(1) Savary, t. V, p. 45.

(2) *Déclaration du conseil général de l'armée de Scépeaux* du 22 juillet 1795. Original aux Archives historiques de la Guerre, armée de l'Ouest, à la date. — Savary, t. V, p. 214. — Chassin, *Pacifications*, t. 1^{er}, p. 526.

(3) Arrêté de Grenot et Bollel. Savary, V. p. 403.

(4) Drochon : *Histoire de la Vendée militaire* de Crétineau-Joly, t. V, p. 67.

<p><i>États de service.</i> — Armée d'Anjou, en 1793, 94, 95 et 96. — Blessé.</p>	}	<p><i>Demande.</i> — La croix de Saint-Louis. <i>Observations.</i> — Officier d'Orléans- Infanterie, avant la Révolution ; a servi en émigration et dans la Vendée de 1793 à 1796.</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------	---	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Le propriétaire n'était guère riche : « J'ai, écrivait-il le 26 mai 1816, une fortune médiocre, très dérangée par la Révolution, cinq enfants en bas âge ; leurs principales espérances sont les services de leur père... J'ai toujours servi le Roi sans aucune rétribution (1). » En même temps que la croix de Saint-Louis, il demandait le grade de maréchal de camp. Après bien des instances, dont les traces restent à son dossier, il obtint, le 19 juin 1716, le grade de colonel et la croix de Saint-Louis (2). A dire vrai, il possédait titre et croix depuis vingt ans, et Louis XVIII n'avait fait que confirmer ce qu'avait déjà fait alors le comte d'Artois, son frère (3).

(1) Archives administratives de la Guerre, note de la main de Solilhac.

(2) *Procès-verbaux des décisions prises sur les États de services fournis à la suite du rapport du duc de la Trémoille.* Archives administratives de la Guerre, 2 registres in-f^o.

(3) *Monsieur le Vicomte de Puisaye, grand Bailly du Perche et maréchal des camps et armées du Roi.*

La satisfaction qu'a Sa Majesté des services du sieur Chabron de Solilhac, colonel d'infanterie, chef de division dans les Armées catholiques et royales de Bretagne, l'ayant conviée à l'associer à l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, je vous écris cette lettre en vertu des pouvoirs qu'Elle m'a donnés, pour vous dire que je vous ai choisi et commis pour recevoir et admettre au nom du Roi à la dignité de Chevalier du dit Ordre le sieur Chabron de Solilhac, mon intention étant que, conformément à l'instruction ci-jointe, vous ayez à procéder à sa réception. La présente n'étant pour autre fin, je prie Dieu, Monsieur le Vicomte de Puisaye, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

Signé : *Charles-Philippe.*

Fait à Edimbourg, le 15 juin 1796.

Pour le Maréchal duc de Broglie et en son absence, par ordre de Monsieur,
Signé : le Comte de la CHAPELLE.

La présente copie conforme à l'original qui nous a été présenté par M Chabron de Solilhac et retiré à l'instant, par nous Préfet du département de la Haute-Loire, ancien capitaine de vaisseau, Chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis.

Au Puy, le 31 mai 1816,
le Vte de Sartiges.

Solilhac paraît s'être consolé difficilement de n'avoir pas été nommé maréchal de camp : en 1824, il sollicitait encore son brevet. Cependant ses incessantes déceptions furent adoucies. Prévot du département du Nord, il l'était encore du département du Cher en 1816, lorsque lui arriva, le 16 mai 1819, la lettre suivante du Ministre de la Guerre :

- A M. Chabron de Solilhac, Georges-Marcelin, colonel, membre de la Chambre des députés.

« Monsieur, j'ai l'honneur de vous annoncer que, par décision du 12, le Roi vous a nommé lieutenant du Roi de 3^e classe, et vous a confié en cette qualité le commandement d'Amiens. » En juillet 1829, il passa à la place de Verdun, qui était de pre-

2^o Je soussigné certifie à qui il appartiendra que M. Chabron de Solilhac, colonel d'infanterie et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, a servi sous mes ordres dès l'année 1794, en qualité de chef de division dans les Armées catholiques et royales de Bretagne, où il a donné les preuves les plus éclatantes de dévouement, de zèle, de fidélité et de valeur; qu'il a reçu à cette époque le brevet de colonel d'infanterie qui était le grade attaché au rang de chef de division, et qu'en 1796, il a été admis à l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, en vertu des lettres de Son Altesse Royale Monsieur, frère du roi, lieutenant général du Royaume et des ordres qu'il avait plu à Son Altesse Royale de m'adresser : les uns et les autres en date du 15 juin 1796

En foi de quoi et pour suppléer en tant qu'il en a besoin aux titres originaux que M. de Solilhac a perdus par les événements inévitables de la guerre, j'ai signé le présent, à Londres, ce 5 janvier 1815.

Le C^{te} Joseph de PUISAYE,
lieut^g général.

Puisaye, lui, n'avait jamais rien perdu.

3^o Nous certifions que M. Georges-Marcelin de Chabron de Solilhac, actuellement président du Conseil général et de la Députation du département de Haute-Loire, a servi dans l'armée de la Vendée depuis le mois de mai mil sept cent quatre vingt treize, jusqu'à l'affaire du Mans :

Qu'il a été un des officiers qui, sous M. Joseph de Puisaye, ont créé et organisé la Chouannerie en Bretagne, qu'il était aide-major de l'armée catholique et royale de Bretagne, avec le grade de colonel ;

Qu'il a été un des quatre principaux accusés du fameux procès de Cormatin, jugé à Paris par une Commission militaire le vingt-huit frimaire an 4 de la République française.

Fait à Paris le 4 juin 1814.

Le Chevalier de GRANTREAU, chef de division ; M. MINOUME (?) ; D. DU PÉRAY, commandant général de l'infanterie de l'Armée du Centre ; DE SAPINAUD, général en chef vendéen ; Le B^{te} DUCHESSNE DE DENANT, aide de camp du Prince de TALMONT ; AIDÉÉE DE BÉLARRY.

Archives administratives de la Guerre.

mière classe. Mais la mort l'empêcha de se rendre à son poste : il mourut dans la nuit du 20 au 21 novembre 1829, à Saint-Paulien, où il se trouvait en congé de convalescence. Il avait 60 ans. Il n'avait guère paru davantage à Amiens, car « il se trouvait presque toujours absent de son poste. On s'est assuré que, depuis le 12 mai 1819, époque à laquelle cet officier fut nommé au commandement d'Amiens, c'est-à-dire dans l'espace de 10 années, il a été éloigné de son commandement pendant 8 ans, soit par congé, soit pour venir siéger aux Chambres (1). »

Les honneurs civils, en effet, avaient récompensé sa fidélité au Roi. Il fut maire de Saint-Paulien, membre et président du Conseil général de la Haute-Loire, député de ce département à la Chambre Introuvable de 1815, et constamment réélu jusqu'à sa mort. Il siégea jusqu'à la fin avec la majorité royaliste, fidèle toujours à ses convictions, et soutenant, avec une opiniâtre persévérance, qui est un trait de son caractère, mais « avec un débit original et un singulier accent, les principes les plus subversifs de tout gouvernement constitutionnel (2). » C'était encore de la bravoure et peut-être aussi de la sagesse.

II

Quelques jours avant sa mort, le *Rapport* au ministère, cité plus haut, se terminait par ces mots : « Cet officier supérieur, désigné dans les notes d'inspection comme ayant 25.000 livres de rente, compte 27 ans de services effectifs et 5 campagnes. » C'est le récit d'une de ces campagnes, la plus héroïque, que nous a laissés Solilhac.

Habent sua fata libelli. La destinée de ce récit ressemble étrangement à celle de son auteur : c'est sous l'uniforme « bleu » que Solilhac avait rejoint la Vendée ; c'est aussi sous couvert d'un *bleu* que ses *Essais historiques et politiques sur la Vendée*, après cent six ans, sont venus à l'histoire vendéenne,

(1) *Rapport fait au ministre au sujet d'une demande de prolongation de congé pour Ch. de Solilhac, commandant de 1^{re} classe de Verdun.* — Archives administratives de la Guerre.

(2) *Biographie nouvelle des contemporains.*

et par un jeu du hasard bien inattendu. J'ai dit plus haut la genèse historique des *Essais*; il me reste à raconter leur découverte.

L'autographe se trouve à Londres, au *Public Record Office*, *Papers of Foreign Office. French*; Volume 597-41, qui porte pour titre : « M. Chauvelin. *Domestic papers. Advices. Intelligences. January and February 1793.* » Le manuscrit se compose de 18 folios grand in-8°, écrit tout entier de la main de Solilhac, d'une écriture ferme, nette et très soignée. La découverte imprévue que j'en ai faite, en juillet 1901, est l'une des plus vives joies de chercheur que j'ai éprouvées jamais, et les fureteurs qui se passionnent pour les pièces rares et précieuses, médailles, tableaux ou manuscrits, comprendront seuls l'émotion que me causa cette bonne fortune. C'était la veille de mon retour en France; je parcourais, avec une hâte un peu fébrile, les divers volumes du catalogue qui me paraissaient avoir, à vue de nez, quelques rapports avec les affaires de la Vendée. Certaines pièces, déjà fameuses, mais qui, si je me fie à certain flair, pourraient quelque jour le devenir davantage encore, et qui sont certainement conservées en quelque dépôt d'archives publiques en Angleterre, m'y avaient amené. Une sorte d'espérance âpre me tourmentait de mettre enfin la main dessus, afin de pouvoir, tout à loisir, les contempler et, pour me donner ce plaisir, rien ne me semblait devoir être négligé.

Un volume de pièces françaises, réunies sous le nom de Chauvelin, me tomba par hasard sous la main. Il portait ce titre alléchant : « *Domestic papers. Advices. Intelligences* » (1). Mais la date du recueil, inscrite au dos du volume : « *January and February 1793, — janvier et février 1793* », fit que je le repoussai vivement : « Rien à trouver là-dedans, me dis-je; nous sommes encore à deux mois de l'insurrection vendéenne. » Mais il est une providence pour les chercheurs consciencieux. La pensée me vint tout à coup que je pourrais rencontrer peut-

(1) C'est la *Correspondance de Talleyrand et de Chauvelin*, conventionnel, ambassadeur de la Convention à Londres, se rapportant au procès de Louis XVI, soit avec la Convention, soit avec les ministres anglais. Elle est des plus intéressantes et la publication en sera très piquante sous ce titre : *Un ambassadeur de la Convention à Londres.*



être, en ce mois de février, quelques pièces relatives à la fameuse conspiration de la Rouairie, mort vers la fin de janvier 1793. Qui sait même s'il n'y avait pas, parmi ces « *AdVICES* » et « *Intelligences* », quelques documents sur les rapports, toujours affirmés et jamais démontrés par les historiens révolutionnaires, et qui auraient existé entre le célèbre chef de la conspiration bretonne et les futurs chefs de l'insurrection vendéenne ? Et me voilà donc, feuilletant d'un doigt rapide, les documents Chauvelin, classés jour par jour, lorsque soudain, au 17 janvier, ce titre incroyable, écrit d'une main ferme en caractères très larges, me saute aux yeux : *Essais historiques et politiques sur la Vendée*. J'oserais à peine rappeler mon émotion, si je me préoccupais des sourires des *légendaires* : elle fut telle que mes genoux s'entrechoquaient et que je devins d'une pâleur extrême. Je cours au dernier feuillet et j'aperçois, en plein blanc, la signature d'un chef bien connu : *de Solihac*.

A ce moment précis, mon compagnon de voyage et de labeur, M. le lieutenant-colonel marquis d'Elbée, qui était sorti de la salle de travail pour aller prendre à côté quelques renseignements sur un fonds vendéen des plus riches, dont la piste nous avait été révélée par nos recherches antérieures, rentrait lui-même tout rayonnant de ce qu'il avait appris. En me voyant si pâle : « Souffrance ou trouvaille ? » me dit-il. Mon geste lui avait déjà dit *trouvaille*, et je laisse à penser la joie des deux amis, qui en avaient goûté pourtant bien d'autres déjà, mais aucune aussi vive, depuis leur arrivée à Londres.

Qu'étaient ces *Essais* ? De quelle époque ? Comment se trouvaient-ils perdus dans un recueil de pièces toutes émanées de ces deux conventionnels, qui sont Talleyrand et Chauvelin ? Une pièce si importante sur la Vendée, dont le nom n'existait pas encore en janvier 1793 ! C'était à n'y rien comprendre. Quelques noms, lus au hasard, nous convinquirent bien vite qu'elle avait été égarée par mégarde là où personne ne devait venir la chercher ; et enfin, avec un peu plus d'attention, dans le paraphe de cette large signature, après les mots *17 janvier*, très lisibles, nous lûmes ces quatre chiffres : « 1794 » dont le dernier se perdait dans un trait du paraphe. C'était clair maintenant : l'archiviste, préposé au classement de ces pièces, n'ayant pas apporté



une attention suffisante au dernier de ces quatre chiffres, s'était trompé d'un an et avait mis, entre une pièce du 16 et une autre du 17 janvier 1793, la pièce du 17 janvier 1794. Heureuse idée d'avoir eu, par acquit de conscience, la curiosité de parcourir ce volume ! C'est, en effet, le seul document relatif à la Vendée qui se trouve dans les deux volumes de Chauvelin et qui s'y trouve à tort ; mais, à lui seul, il nous avait récompensés de notre voyage et de nos peines à Londres. Il n'est pas le seul à nous avoir fait oublier nos fatigues, comme il en est bien d'autres encore qui nous ramèneront un jour en Angleterre, pour le plus grand bien de l'histoire définitive de la Vendée. Mais je doute que nous en trouvions beaucoup d'autres de cette importance.

Ce document est de premier ordre : c'est le document contemporain dans toute la vérité de ce mot. Il l'est, non seulement par l'auteur qui a, de ses yeux, vu les faits pour la plupart — « *oculis vidi* », comme s'exprime souvent son compagnon, Poirier de Beauvais — mais encore par le temps où il fut écrit ; c'est ce qui donne à ce récit un caractère unique. D'autres contemporains nous ont laissé, comme lui, une histoire de cette guerre, mais quand ils étaient déjà au repos et qu'étaient tombés tous les bruits de la lutte gigantesque : Beauvais, M^{me} de Larochejaquelein, Béjarry, Gibert, M^{mes} de Sapinaud et de Bonchamps, etc. Les soldats vendéens faisaient l'histoire, mais sans avoir ni le loisir, ni la pensée même de l'écrire. Mais des circonstances particulières avaient mis, au cours des événements mêmes, en main de Solilhac la plume à la place de l'épée, ou plutôt c'était de l'épée encore qu'il écrivait, quand il combattait par la plume pour la Vendée. Ses *Essais* sont une arme contre la Révolution pour le triomphe de la Religion et du Roi. Ils sont au moins du commencement de janvier 1794, sinon peut-être de la fin de décembre 1793. Ainsi les événements les plus éloignés que raconte l'auteur, ne sont séparés de lui les premiers que de huit mois au plus, et les derniers de quelques semaines seulement. Le récit qu'il en fait prend donc, de cette date, une importance capitale : c'est un document contemporain ; et il serait difficile aux critiques les plus dédaigneux des *témoignages du temps*, d'en contester l'exceptionnelle valeur.

L'auteur est un jeune officier de talent, qui a vu, de ses yeux vu, et qui a bien vu, ce qu'il raconte. Sa plume est ferme comme sa pensée ; son jugement, très droit, sait approfondir les causes et les effets ; il pénètre les hommes aussi facilement qu'il les peint, d'un trait sûr et sincère. Sans nulle passion, d'ailleurs : son récit, parfois sévère en certains points, n'offre aucune trace de parti-pris. Sans préjugés non plus : il sait, d'un mot tranchant et sec, réprimer la suffisance et décourager la prétention. D'une impartialité sereine, supérieure aux idées de caste : il n'est mù que par l'amour de la vérité et le désir du bien général. Par la sobre clarté de son récit, par la lumière de ses vues, par la peinture des hommes, ses *Essais historiques et politiques sur la Vendée* sont, pour l'année 1793, la pièce maîtresse de cette guerre : c'est la *Première histoire royaliste de la Vendée*.

Les *Essais* comprennent trois parties bien distinctes, d'importance inégale par l'étendue et la valeur : d'abord le récit des événements militaires depuis les causes et les origines de la lutte jusqu'à la terrible bataille du Mans, où il fut fait prisonnier, c'est-à-dire du 13 mars au 13 décembre 1793 ; — puis des *Réflexions* et des considérations *sur la position de l'armée depuis le passage de la Loire* ; — et enfin une note sur sa situation personnelle, établissant qu'il a été chargé d'une mission officielle près le gouvernement de Sa Majesté Britannique.

Avons-nous, dans ce récit, tout ce que Solilhac a écrit de la Vendée ? Le témoignage de M. de Barante pourrait faire penser que non. Il avait la plume facile et le goût de la narration : ses beaux récits de la guerre de la Vendée avaient charmé la première jeunesse du futur académicien. Quand cet historien fut prié par M^{me} de Larochejaquelein de mettre la dernière main à ses *Mémoires*, on sait qu'il s'adressa à la plupart des survivants de la guerre pour en obtenir leurs *Souvenirs*. Il y a de fortes présomptions de croire qu'il ne négligea pas de s'adresser aussi à celui qui, par ses récits, avait le premier éveillé l'imagination de son jeune auditeur sur la merveilleuse épopée, où il s'était conduit en héros, et qui était si bien renseigné sur ses diverses phases. Qui sait si le « brave chevalier » n'a pas un jour, à sa demande, repris la plume pour refaire, plus au long, le récit qu'il avait ébauché en janvier 1794 pour sir Dundas ?

Il y avait, dans ses aventures personnelles et dans celles de ses compagnons d'armes, de quoi tenter son goût de narrateur. Serait-il donc extraordinaire qu'il existât, parmi les si riches archives du château de Barante, que dépouille avec un soin si éclairé le petit-fils du collaborateur de M^{me} de Larochejaquelein, une suite aux *Essais historiques et politiques de la Vendée* ? Je ne le pense pas, et, pour l'histoire de notre petite et si grande Patrie, je désire de toute mon âme en provoquer la découverte...

(A suivre).

Eug. BOSSARD.

La première Histoire des Guerres de la Vendée ⁽¹⁾

(Suite)

Essais historiques et politiques sur la Vendée

DU CHEVALIER DE SOLILHAC

La Vendée (2), ou le pays insurgé contre la Révolution française, s'étend dans les départements de Maine-et-Loire, de Loire Inférieure, des Deux-Sèvres et de la Vendée.

Ce pays, habité par un peuple simple et vertueux, avait toujours paru très éloigné des innovations qui désolaient la France (3) ; dans le tems de la persécution des prêtres, il en avait recueilli un grand nombre dans ses chaumières, mais n'avait jamais montré une opposition formelle aux décrets qui attaquaient la religion ou la Royauté. Ce ne fut qu'en 1793, que le tirage de la milice ayant été ordonné dans tout le royaume, il offrit de faire tous les sacrifices possibles, plutôt que d'aban-

(1) Voir la *Revue des Facultés* d'octobre 1904.

(2) Solilhac définit avec une grande précision le groupement ethnique et géographique qui vient de recevoir un nom dans l'histoire, et que diverses causes avaient formé depuis longtemps, malgré les oppositions civiles, religieuses, douanières et administratives.

(3) Il s'agit ici uniquement des innovations antireligieuses et antimonarchiques, et non pas des premières réformes libérales qui furent acceptées avec enthousiasme en Vendée.

donner ses foyers. Les districts du pays profitèrent de ces dispositions pour tirer d'eux des sommes considérables et leur déclarèrent ensuite qu'il fallait se soumettre au décret et que la gendarmerie saurait bien faire marcher les plus mutins (1).

Quatelino, d'une condition obscure, mais plein de piété et qui joignait au jugement le plus sain un courage et une force d'âme extraordinaire (2), secondé par Stofflet, simple garde-chasse, profita de cette occasion pour arracher son pays à la tyrannie affreuse qui l'accablait. Il rassemble pendant la nuit les paysans dans une lande, leur peint Dieu outragé, le Roi détrôné et traîné au dernier supplice; il leur montre la honte des fers dont ils sont accablés; enfin il les pénètre du feu dont il est animé et leur fait jurer sur la croix de mourir jusqu'au dernier plutôt que d'obéir plus longtemps à leurs cruels tirans (3).

Différentes insurrections se manifestent dans différents cantons, et bientôt Montaigu, Saint-Florent, Léger, Bressuire, sont au pouvoir des Royalistes. C'est dans cette dernière ville que M. de l'Escure fut délivré, M. de l'Escure, qui depuis a figuré à la tête de l'armée et qui est aujourd'hui l'objet de ses regrets (4).

Alors Quatelino proposa aux paysans d'aller offrir à M. d'Elbée le commandement de l'armée. Après quelques difficultés de sa part sur ce qu'il ne connaissait pas la résolution ferme et décidée des Paysans, il accepta le commandement à condition que M. de Beauchamps en ferait autant (5).

(1) La levée de 300.000 hommes ne fut que la cause occasionnelle de l'insurrection. Solilhac ajoute au mécontentement du peuple une cause que personne n'avait signalée encore : la canaillerie des districts, qui avaient battu cyniquement monnaie sur la crédulité de leurs administrés.

(2) Bel éloge de Cathelineau. Ce témoignage seul suffirait à prouver qu'il a été un des promoteurs de l'insurrection et à ruiner la thèse de M. C. Port dans la *Légende de Cathelineau*.

(3) Cette réunion, ou ces réunions nocturnes dans une lande, sont un fait nouveau. Il est évident que Solilhac se fait ici l'écho d'un fait public, connu de toute l'armée.

(4) Solilhac anticipe un peu sur les faits, mais pour revenir bien vite aux événements des premiers jours. Ce bel éloge, si mérité, de M. de Lescure prouve quelle impartialité anime les jugements de Solilhac, lorsqu'il mêlera, comme nous le verrons bientôt, la critique à la louange avec une entière liberté de plume.

(5) La démarche de Cathelineau auprès de d'Elbée est confirmée presque dans les mêmes termes dans les *Mémoires* de l'abbé Chevalier. (Voir *Autour des*

Les différents partis qui s'étaient levés presque à la fois, se réunirent bientôt et l'expédition du Boisgrolleau, la prise de Coron, signalèrent encore nos armes.

Jusques ici on ne sera pas étonné que nos gens, animés du courage qui doit conduire de vrais Royalistes(1), aient constamment battu des troupes peu nombreuses et peu aguerries ; mais les difficultés vont s'augmenter, nos ennemis vont se multiplier et nous n'aurons à leur opposer que des bâtons et des piques.

Nos généraux, persuadés que, tant qu'on se bornerait à attaquer des bourgs ou de petites villes, on végéterait sans faire de progrès et qu'on finirait par être écrasé, jugèrent avec raison qu'il fallait étonner l'ennemi par un coup hardi et se porter tout de suite au plus difficile.

Thouars, entourée de murs, défendue par une rivière, dont elle est séparée par une plaine d'un quart de lieue, nous parut le premier objet sur lequel devaient tomber nos coups : l'attaque en fut résolue.

8.000 hommes (2), presque tous Marseillais ou Bordelais, composaient la garnison de cette ville ; les Bordelais défendirent le passage du pont (3) où ils firent la résistance la plus opiniâtre. Ce ne fut qu'après un combat de deux heures que nos gens pénétrèrent dans la plaine, où était rangé le reste de la garnison, qui fut bientôt forcé de rentrer dans la ville. L'investir et escalader les murs fut l'affaire d'un moment. Alors ce ne fut plus un combat, mais une affreuse boucherie. Dans toutes les rues, les Marseillais sont massacrés, et 3.000 hommes, échappés au

Sources, p. 44). C'est un fait nouveau, qui confirme la prépondérance que d'Elbée prit dès les débuts et l'influence qu'il conserva sur Cathelineau. — Ce qui est nouveau encore, c'est l'intervention de d'Elbée pour engager définitivement Bonchamps dans l'insurrection. La condition mise par d'Elbée à son acceptation prouve en quelle estime singulière il avait Bonchamps et explique le concours mutuel qu'ils se prêtèrent presque toujours. Solilhac écorche un peu les noms : *Quatolino, de Beauchamp*. Il ne faut pas oublier qu'il était étranger au pays, et que, pour écrire ces noms, il s'en rapportait surtout à son oreille.

(1) Solilhac ne dit jamais *armée catholique*,... *armée chrétienne*. N'oublions pas : 1° que l'auteur est étranger à la vie traditionnelle du pays ; 2° qu'il écrit pour un gouvernement protestant.

(2) 5.000 au plus.

(3) Le pont de Vrines.

carnage, mirent bas les armes et se rendirent avec Catineau (1), leur général. De là, nous nous portâmes sur Fontenay, chef-lieu du département de la Vendée, où nous pénétrâmes et fîmes des prises considérables, entre autres, celle du trésor du département.

Jusqu'ici nos succès avaient été trop brillants pour que nous n'eussions pas à craindre des revers. Les renforts, sollicités par les départements voisins, venaient journellement fortifier l'armée ennemie. Nous dormions avec sécurité dans Fontenay lorsque l'ennemi vint nous y surprendre; le désordre se met dans notre armée et notre déroute devint complète. De 30 pièces de canons qui formaient notre artillerie, 27 tombèrent au pouvoir de l'ennemi avec un grand nombre de prisonniers (2).

Nous mîmes cinq jours à rallier notre armée, au bout desquels nous attaquâmes l'ennemi, lui prîmes 37 pièces de canon et eûmes la consolation de délivrer nos prisonniers dont quelques-uns étaient condamnés à la guillotine. Cependant Biron arrivait avec une armée nombreuse qu'il avait partagée sur trois points, Nantes, Saumur, Niort, où il avait fixé son quartier général. Son projet était d'entrer dans notre pays par ces trois différents côtés. Pour le prévenir, nous résolûmes l'attaque de Saumur. L'ennemi sortit à notre rencontre par Doué et Montreuil; il fut battu sur ces deux points (3) et obligé de rentrer dans la ville devant laquelle nous nous présentâmes le lendemain. Les cuirassiers, l'un des plus beaux corps républicains, chargèrent notre cavalerie à l'entrée du pont Fouchart. Peu faite aux évolutions, elle fut culbutée; M. d'Aumannier (4), son commandant, y fut tué; mais notre infanterie, qui s'était jetée à droite et à gauche dans les haies et les vignes, fusilla les cui-

(1) Quélineau. Le massacre des Marseillais et « l'affreuse boucherie » n'ont pas eu lieu, et suffiraient à prouver que Solilhac n'était pas à la prise de Thouars. Les Marseillais furent seulement menacés de mort et furent sauvés par M^{me} de Lescur. Voir *Un Oubli volontaire à réparer : l'entrée d'une héroïne dans l'histoire*. Siraudon, Angers, 1901, brochure in-8°.

(2) Solilhac fait ici une confusion qui prouve suffisamment qu'il n'était pas le 16 mai à la première bataille de Fontenay, où l'armée catholique battue s'enfuit sans avoir pénétré dans la ville. Elle s'en empara le 23.

(3) Le 7 juin à Doué, le 8 à Montreuil-Bellay.

(4) Doumaigné.

rassiers avec tant d'adresse, que, malgré le fer dont ils étaient couverts, pas un échappa.

Ce ne fut que le prélude d'un combat terrible, où nos gens dont un grand nombre n'avaient que des piques ou des bâtons, déployaient un courage incroyable. Enfin, après les efforts les plus grands et les plus opiniâtres de part et d'autre, l'ennemi prit la fuite. Une partie se retira dans le château, où elle aurait pu se défendre ; mais, épouvantée du combat qu'elle venait de rendre, elle se rendit prisonnière avec la garnison du château. Nous primes dans cette ville des magasins considérables ; la caisse militaire seule échappa ; au premier coup de canon, Sauterre s'était enfui avec elle.

Cette victoire porta l'effroi et la terreur chez les patriotes ; ils évacuèrent Angers, où nous entrâmes sans résistance. Ici, les avis furent partagés sur la marche que l'on tiendrait.

Quatelinos voulait marcher sur Laval, où il s'était manifesté des insurrections, qui n'étaient qu'assoupies. La conquête de Nantes parut plus brillante aux autres membres du Conseil et le siège fut résolu (1).

M. Charette l'attaqua sur la rive gauche de la Loire, tandis que MM. d'Elbée et Beauchamp marchaient sur elle par la rive droite. Nos généraux, par un oubli impardonnable, ne s'étaient pas procuré assez de vivres pour le temps que pouvait durer l'attaque : les munitions de bouche manquèrent. Nos paysans ne se conduisirent pas avec leur valeur ordinaire ; enfin l'expédition fut sans succès. L'armée fit sa retraite sans perte (2), laissant sur le champ de bataille le brave et vertueux Quatelinos, QUI JUSQUE LA AVAIT ÉTÉ L'ÂME DE L'ARMÉE (3).

(1) La proposition faite par Cathelineau de marcher sur Laval est un fait nouveau. Solilhac passe sous silence la nomination, à Saumur, de Cathelineau comme généralissime.

(2) Bernier, dans ses *Notes*, dit 432 tués.

(3) Je regrette bien sincèrement que M. G. Port n'ait pas vécu assez pour lire cette ligne, qui renferme un si bel éloge. Peut-être eût-il été enfin convaincu que *l'âme de l'armée* depuis le commencement de la guerre avait été plus qu'un obscur capitaine de paroisse. Ai-je besoin de faire remarquer d'ailleurs au lecteur, que rien, absolument rien, n'appelait cet éloge de Cathelineau dans ces *Essais* destinés au gouvernement anglais, sinon la force de la vérité et l'immensité de la perte qu'avait faite l'armée vendéenne ?

Pendant l'attaque de Nantes, M. de Lescure, pour tenir Niort en échec, s'était porté avec peu de monde à Partenai (1). Il s'établit dans cette ville, située sur terrain ennemi, sans avoir pu obtenir de ses païsans qu'ils formassent des avant-postes et même qu'ils montassent des gardes dans les faubourgs.

Vesterman, instruit par les habitants de la négligence des Royalistes, les attaque de nuit, les surprend, en tue 200, en fait autant de prisonniers, prend trois pièces de canon et beaucoup de chevaux. Peu de jours après, MM. de Lescure et de la Roche Jacquelin vinrent dans cette ville avec une armée plus nombreuse, et, pour punir les habitants, qui avaient fait feu sur nos gens, ils la mirent au pillage (2). Il fut impossible d'empêcher nos païsans de s'en retourner chez eux avec le butin qu'ils avaient fait.

Vesterman se mit à notre poursuite dans Bressuire sans résistance (3). M. de Lescure marcha contre lui et fut battu au bois aux Chèvres. Il fut obligé d'évacuer Châtillon, siège du Conseil supérieur.

L'armée de M. d'Elbée arrivait de Nantes et se joignit à celle de M. de Lescure (4) ; alors ils marchèrent sur Vesterman à la tête d'une colonne très considérable, tandis que M. de la Roche Jacquelin retournait avec le reste de l'armée (5). Les républicains se défendirent d'abord avec courage ; mais quand ils se virent cernés, ils se mirent en déroute complète ; il ne

(1) « Avec peu de monde. » D'après M^{me} de la Rochejacquelein, Lescure n'avait réuni que 700 hommes. Ceci confirme ce qui ressort d'une foule de documents, à savoir que les rassemblements du Haut-Poitou furent toujours assez peu considérables : on peut s'en rendre aisément compte par le relevé des effectifs de M. de Lescure donnés, çà et là, par M^{me} de la Rochejacquelein. Les rassemblements ont rarement dépassé 4.000 hommes.

(2) Voir la lettre de Michelin au Comité de Salut public, du 28 juin 1904. Archives hist. de la Guerre.

(3) V. Beauvais, p. 63.

(4) Solilhac est plus précis que M^{me} de la Rochejacquelein qui ne nomme pas d'Elbée. V. *Mém.*, p. 201.

(5) Le passage, qui concerne la Rochejacquelein est amphibologique. Pendant que MM. d'Elbée et Lescure marchaient sur Westermann, « M. de la Roche Jacquelin *retournait* avec le reste de l'armée. » Retournait où ? Il ne paraît point que ce soit sur Châtillon. Serait-ce vers Cholet ? Le passage suivant ferait croire qu'il était envoyé pour s'opposer à l'invasion de Santerre et Menou.

s'échappa de ces 12.000 hommes que 300 cavaliers (1). L'intention de nos généraux était de marcher de suite sur Niort, qui n'aurait pu tenir à cette époque ; mais ils furent obligés de laisser nos paysans aller vaquer à leurs travaux domestiques. Comme il nous était impossible de les tenir assemblés plus de quatre ou cinq jours, nous ne pûmes laisser de garnison ni dans Angers, ni dans Saumur, en sorte que les patriotes rentrèrent peu de tems après dans ces deux villes, dont la possession était d'autant plus importante pour nous qu'elle était la clef de notre païs et nous donnait entrée sur celui de l'ennemi.

Bientôt Santerre et Menou, à la tête de 30.000 patriotes passent le pont de Cée et viennent s'établir dans les bois de Brissac. Nous marchâmes sur eux, et, après un combat de deux heures près de Martigné, l'ennemi se retirait en désordre, laissant en notre pouvoir deux pièces de canon, lorsque nous vîmes nos païsans s'en retourner froidement. Toutes nos exhortations pour les ramener au combat furent inutiles ; ils nous répondaient *qu'ils étaient exténués de fatigue ; qu'ils avaient battu les patriotes assez souvent ; qu'ils les battraient mieux un autre jour* (2).

La vérité est que, ce jour-là, ils étaient venus de quatre lieues ; que la plupart étaient encore à jeun, au point qu'un grand nombre moururent de fatigue (3). C'est peut-être la première fois qu'on a vu deux armées fuir chacune de leur côté (4).

Cependant l'ennemi, s'apercevant qu'on ne le poursuivait pas,

(1) M^{me} de la Rochejacquelein parle aussi de 300 cavaliers. V. *Mém.*, p. 262. — Voir les *Notes* de Bernier. *Anjou historique*, janvier 1903, pp. 360-361.

(2) Solilhac, qui ne connaissait que depuis fort peu de temps les Vendéens, paraît avoir été stupéfait de leur résolution « froide » et de leur réponse aux prières de leurs chefs : aussi l'a-t-il soulignée ; c'est le seul passage souligné de ses *Essais*. Il faut reconnaître que, même pour nous, ces traits du caractère vendéen sont extraordinaires. Cette résolution froide de partir au moment où la victoire se dessine pour eux, cette volonté arrêtée d'agir à leur guise, cette certitude de battre le bleu à leur jour et à leur fantaisie, déconcertent toujours. Solilhac saura en tirer les conséquences à la fin de ces *Essais*.

(3) « La majeure partie des hommes succomba par l'extrême chaleur. Officiers et soldats, tous étaient dévorés de soif. D'Elbée fut forcé de s'abreuver dans une ornière ». (Forestier, p. 69). — Lescure « but de l'eau d'une mare et eut une syncope de deux heures ». (M^{me} de la Rochejacquelein, p. 229.)

(4) Voir *Mémoires* de Forestier, p. 69.

s'avança sur Vihiers, d'où, à l'aide d'une cavalerie nombreuse, il désolait tout le pays. Pour arrêter ces ravages, nos généraux firent partir de Cholet 15.000 hommes sous les ordres de Piron et de quelques autres jeunes gens, se disposant eux-mêmes à faire un rassemblement plus considérable (1).

Charmés de la contenance de notre petite armée, nous n'hésitâmes pas d'outrepasser les ordres que nous avions reçus. Nous arrêtâmes notre troupe à une lieue de l'ennemi. Après l'avoir fait reposer et rafraîchir, nous marchâmes à lui. Chacun se fit ou général ou commandant, suivant les moyens qu'il se supposait, et nous attaquâmes les républicains avec tant de furie qu'en moins d'une heure nous les mîmes dans une déroute complète, fîmes 3.000 prisonniers, primes 28 pièces de canon et 30 caissons ; et, à l'ordinaire, nos paisans s'en retournèrent chacun chez eux, sans que nous puissions seulement songer à tirer parti d'un avantage aussi considérable (2).

Persuadés que des secours étrangers étaient absolument nécessaires, nous résolûmes l'attaque de *Luçon* pour nous porter de là sur *les Sables-d'Olonne* (3).

(1) 15.000 hommes... Il y a ici certainement une erreur de chiffre : c'est ou 1.500, ou plus vraisemblablement 5.000 hommes qu'il faut lire. Quelques lignes plus bas, en effet, Solilhac dit : « Charmés de la contenance de notre *petite* armée » : l'épithète ne conviendrait pas à une force de 15.000 hommes. — Solilhac y commandait : il est en effet cité par Bournisieux (t. II, p. 31) parmi les jeunes gens qui engagèrent l'action, *malgré les ordres des généraux*. Il y a là un exemple remarquable de ce qui s'était produit si souvent au début de l'insurrection : la spontanéité inspiratrice et la générosité enthousiaste de tous, et de ceux qui se sentent la vocation de commander, et de ceux qui se sentent faits pour obéir. Prudents et sages malgré leur jeunesse, les commandants improvisés font d'abord reposer et rafraîchir leurs soldats, et finalement remportent l'une des belles victoires de cette guerre.

(2) Solilhac passe sous silence l'élection de d'Elbée comme celle de Cathelineau. Il était pourtant officier de d'Elbée. Quelle peut être la cause de ce double oubli ? Il relatera, un peu plus loin, l'élection de la Rochejacquelein. Il faut se souvenir qu'il écrit pour le gouvernement anglais ; aussi ne charge-t-il son rapport d'aucun détail inutile. En quoi l'élection de Cathelineau, mort, et de d'Elbée, mis hors de combat, pouvait-elle intéresser le cabinet de Saint-James ? Il en était tout autrement de l'élection du jeune Henri de la Rochejacquelein, avec lequel sir Dundas pouvait être appelé à traiter.

(3) Solilhac confirme le motif qui poussa les généraux à l'attaque de Luçon. C'était important pour le cabinet anglais : aussi l'auteur souligne avec soin les deux noms *Luçon* et *les Sables-d'Olonne*. — Cf. les lettres des généraux à Sir Dundas, du 18 août 1793.

Nous nous présentâmes devant Luçon avec une armée beaucoup plus considérable que celle des Patriotes. Ils nous attendaient dans une vaste plaine ; nos païsans, plus accoutumés à combattre dans le bocage qu'en rase campagne, ne tinrent pas longtemps devant une cavalerie bien supérieure à la nôtre. Notre défaite fut complète. Nous laissâmes à l'ennemi une partie de notre artillerie. Ce désavantage, loin de nous décourager, ne fit que nous animer à une nouvelle tentative. Nous fîmes un rassemblement plus considérable à Chantonnay, où nous fûmes joints par M. Charette, avec lequel nous n'avions pas été réunis depuis l'affaire de Nantes. L'élite des armées royalistes rassemblée semblait promettre le plus brillant succès. Nous nous présentons devant Luçon, dont la garnison avait été considérablement augmentée. M. Charette commandait l'aile gauche ; MM. de Lescure et de la Roche Jaquelin, l'aile droite, et M. de Rouaran (1) le centre. M. Charette, à la tête de ses braves, commence l'attaque ; tout plie devant lui ; en un instant, il se rend maître de trois pièces de canon, et déjà le cri de *sauve qui peut* promettait une victoire assurée, lorsque le centre, composé de nos plus mauvaises troupes, se débande sans tirer un coup de fusil, entraîne dans sa fuite l'aile droite qui n'avait pas encore aperçu l'ennemi, et M. Charette, que son ardeur avait emporté trop loin, se trouve écrasé par une cavalerie nombreuse. Le carnage fut horrible ; l'élite de l'armée de Charette périt dans ces plaines fatales.

(A suivre.)

Eug. BOSSARD.

(1) M. de Royrand, général en chef du pays du Centre.

s'avança sur Vihiers, d'où, à l'aide d'une cavalerie nombreuse, il désolait tout le pays. Pour arrêter ces ravages, nos généraux firent partir de Cholet 15.000 hommes sous les ordres de Piron et de quelques autres jeunes gens, se disposant eux-mêmes à faire un rassemblement plus considérable (1).

Charmés de la contenance de notre petite armée, nous n'hésitâmes pas d'outrepasser les ordres que nous avions reçus. Nous arrêtâmes notre troupe à une lieue de l'ennemi. Après l'avoir fait reposer et rafraîchir, nous marchâmes à lui. Chacun se fit ou général ou commandant, suivant les moyens qu'il se supposait, et nous attaquâmes les républicains avec tant de furie qu'en moins d'une heure nous les mîmes dans une déroute complète, fîmes 3.000 prisonniers, prîmes 28 pièces de canon et 30 caissons ; et, à l'ordinaire, nos paysans s'en retournèrent chacun chez eux, sans que nous puissions seulement songer à tirer parti d'un avantage aussi considérable (2).

Persuadés que des secours étrangers étaient absolument nécessaires, nous résolûmes l'attaque de *Luçon* pour nous porter de là sur *les Sables-d'Olonne* (3).

(1) 15.000 hommes... Il y a ici certainement une erreur de chiffre : c'est ou 4.500, ou plus vraisemblablement 5.000 hommes qu'il faut lire. Quelques lignes plus bas, en effet, Solihac dit : « Charmés de la contenance de notre *petite* armée » : l'épithète ne conviendrait pas à une force de 15.000 hommes. — Solihac y commandait : il est en effet cité par Bournissaux (t. II, p. 34) parmi les jeunes gens qui engagèrent l'action, *malgré les ordres des généraux*. Il y a là un exemple remarquable de ce qui s'était produit si souvent au début de l'insurrection : la spontanéité inspiratrice et la générosité enthousiaste de tous, et de ceux qui se sentent la vocation de commander, et de ceux qui se sentent faits pour obéir. Prudents et sages malgré leur jeunesse, les commandants improvisés font d'abord reposer et rafraîchir leurs soldats, et finalement remportent l'une des belles victoires de cette guerre.

(2) Solihac passe sous silence l'élection de d'Elbée comme celle de Cathelineau. Il était pourtant officier de d'Elbée. Quelle peut être la cause de ce double oubli ? Il relatera, un peu plus loin, l'élection de la Rochejacquelein. Il faut se souvenir qu'il écrit pour le gouvernement anglais ; aussi ne charge-t-il son rapport d'aucun détail inutile. En quoi l'élection de Cathelineau, mort, et de d'Elbée, mis hors de combat, pouvait-elle intéresser le cabinet de Saint-James ? Il en était tout autrement de l'élection du jeune Henri de la Rochejacquelein, avec lequel sir Dundas pouvait être appelé à traiter.

(3) Solihac confirme le motif qui poussa les généraux à l'attaque de Luçon. C'était important pour le cabinet anglais : aussi l'auteur souligne avec soin les deux noms *Luçon* et *les Sables-d'Olonne*. — Cf. les lettres des généraux à Sir Dundas, du 18 août 1793.

Nous nous présentâmes devant Luçon avec une armée beaucoup plus considérable que celle des Patriotes. Ils nous attendaient dans une vaste plaine ; nos païsans, plus accoutumés à combattre dans le bocage qu'en rase campagne, ne tinrent pas longtemps devant une cavalerie bien supérieure à la nôtre. Notre défaite fut complète. Nous laissâmes à l'ennemi une partie de notre artillerie. Ce désavantage, loin de nous décourager, ne fit que nous animer à une nouvelle tentative. Nous fîmes un rassemblement plus considérable à Chantonnay, où nous fûmes joints par M. Charette, avec lequel nous n'avions pas été réunis depuis l'affaire de Nantes. L'élite des armées royalistes rassemblée semblait promettre le plus brillant succès. Nous nous présentons devant Luçon, dont la garnison avait été considérablement augmentée. M. Charette commandait l'aile gauche ; MM. de Lescure et de la Roche Jaquelin, l'aile droite, et M. de Rouaran (1) le centre. M. Charette, à la tête de ses braves, commence l'attaque ; tout plie devant lui ; en un instant, il se rend maître de trois pièces de canon, et déjà le cri de *saive qui peut* promettait une victoire assurée, lorsque le centre, composé de nos plus mauvaises troupes, se débande sans tirer un coup de fusil, entraîne dans sa fuite l'aile droite qui n'avait pas encore aperçu l'ennemi, et M. Charette, que son ardeur avait emporté trop loin, se trouve écrasé par une cavalerie nombreuse. Le carnage fut horrible ; l'élite de l'armée de Charette périt dans ces plaines fatales.

(A suivre.)

Eug. BOSSARD.

(1) M. de Royrand, général en chef du pays du Centre.



La première Histoire

des Guerres de la Vendée ⁽¹⁾

(Suite)

Essais historiques et politiques sur la Vendée

DU CHEVALIER DE SOLILHAC

Fort de deux victoires, l'ennemi marcha sur Chantonnai, où il pénétra sans résistance et établit son camp dans une vaste plaine qui s'étend entre Chantonnai et Saint-Vincent (2).

Pour couvrir le pays, nous partageâmes notre armée entre les Herbiers et Saint-Fulgent, laissant un avant-poste à l'Oie. De fréquentes escarmouches que nous avions avec les patriotes, et où l'avantage était souvent de notre côté, contribuaient à relever le courage de nos soldats; mais nous n'osions tenter aucune affaire dont la perte aurait ouvert le pays à l'ennemi.

Cependant il y avait huit jours que nous étions en présence; et il était impossible de retenir plus longtemps nos paisans dans

(1) Voir la *Revue des Facultés* d'août et d'octobre 1904.

(2) Le camp des Roches, dans la plaine des Roches-Baritand, à 5 kil. au nord de Chantonnay. Tuncq, opposé au cantonnement de la troupe dans les villes, s'y était retranché et y avait amené de l'artillerie de position. Ce camp, distant de près de huit lieues de Luçon et sans postes intermédiaires pour s'y relier, était très en l'air.



l'inaction (1) ; l'ennemi était en plaine, retranché, avec une cavalerie à laquelle nous n'avions rien à opposer et une artillerie parfaitement servie ; il fallait avoir recours à la ruse pour cacher notre marche.

Nous laissâmes en présence M. De Rouaran avec 6.000 hommes de mauvaises troupes (2), et avec le reste de l'armée nous attaquâmes l'ennemi par l'endroit où il devait naturellement ménager sa retraite. Quoique surpris, les républicains ne s'en battirent pas avec moins de courage ; en vain leur cavalerie chercha à nous entamer, leur artillerie n'eut pas plus d'effet ; le combat fut très vif jusqu'à la nuit dont l'ennemi profita pour nous cacher sa fuite, abandonnant son camp, ses bagages, ses cañons et vingt milliers de poudre.

Ce fut sur ces entrefaites qu'arriva à Nantes la garnison de Mayence ; réunie à celle de Nantes, elle attaqua vivement MM. Charette et La Castelnère (3) sur plusieurs points et finit par envahir leur pays et les forcer de se retirer sur Tifoges (4) *

* Je ne donnerai de détails sur l'armée Charette que dans les circonstances où elle se trouvera réunie à celle que M. D'Elbée commandait en personne et à laquelle j'étais attaché.

D'un autre côté, l'ennemi s'était montré à Brissac, avait été battu par M. de La Roche Jaquelin, qui l'avait été à son tour à Doué ; 30.000 hommes dont 15.000 païsans étaient rentrés dans

(1) La dispersion des rassemblements après le combat était la plaie de l'armée ; chacun rentrait chez soi « pour changer de linge et se rafraîchir ». (Lettre du Comité de Cholet, Archives Nationales DXLII^e, 31). Comment discipliner ces volontaires ? Solihac cite ici un des rares faits, peut-être l'unique, de permanence de l'armée devant l'ennemi ; huit jours, dit-il, et il était temps d'en finir. Beauvais, qui rapporte également ce fait, dit quinze jours ; et il s'en montre justement fier. (Beauvais, p. 102).

(2) Le souvenir de la déroute de Luçon, où l'armée du Centre venait de compromettre sa réputation, était encore trop cuisant pour être oublié. Cependant les mauvaises troupes de M. de Royrand avaient rendu d'inappréciables services à la Vendée. Après la victoire du 19 mars, la solide organisation du camp de l'Oie avait résisté aux attaques de la division de Luçon et arrêté les tentatives d'invasion par le Midi. L'armée du Centre fit bonne contenance à la bataille de Chantonay où la victoire fut le résultat d'une manœuvre bien conçue et bien conduite. « Ce fut, dit Jomini (*Guerres de la Révolution*), l'expédition la plus remarquable que le généralissime d'Elbée ait dirigée. »

(3) La Cathelnère, commandant du Port-Saint-Père, au pays de Retz.

(4) Tiffauges.

Thouars. M. de Lescure, trompé par un espion, les avait attaqués avec 5.000 hommes; mais, trop inférieur en nombre, avait été forcé à la retraite, après un combat où l'avantage avait été balancé; l'ennemi rentré dans Fontenai avait chassé de la Chataigneraie MM. D'Hargues (1) et de Beaurepaire; enfin, nous nous vîmes tout à coup assaillis sur tous les points par 108.000 hommes.

M. D'Elbée, ayant sous ses ordres MM. Charette et de Lescure, marche sur la garnison de Mayence qui occupait Clisson, la rencontre près de Torfou et, après un combat où nous eûmes le dessous pendant un moment, la force de rentrer en désordre dans Clisson, laissant 1.800 hommes sur le champ de bataille.

Le même jour, le chevalier De la Sorinière, avec 5.000 hommes, en battait 30.000 à Saint-Lambert, leur tuait 4 000 hommes, leur prenait leur artillerie et 200 voitures chargées.

C'était encore dans cette journée mémorable que M. d'Autichamp remportait à Vihiers une victoire complète sur les républicains (2). Le lendemain MM. Charette et De Lescure attaquèrent la garnison de Nantes à Montaignu, lui tuèrent beaucoup de monde et la forcèrent de rentrer dans Nantes.

C'était là le cas d'écraser la garnison de Mayence, encore étonnée de sa défaite; mais M. de Lescure, par un entêtement dont les suites furent bien funestes au pays, s'opiniâtra à marcher

(1) M. de Hargues, commandant à la Chataigneraie.

(2) La victoire de Vihiers ou de Coron (18 septembre) que Solilhac attribue au corps commandé par d'Autichamp, appartient aux rassemblements de la Grande Armée, envoyés de Cholet sous les ordres de Piron. (*Bulletin du Conseil supérieur*, Savari, t. II, p. 166), de même que la victoire de Saint-Lambert du 19 septembre est bien acquise à la division de Chemillé sous les ordres du chevalier de la Sorinière. La division Bonchamps, commandée par d'Autichamp, battue à Doué le 13 septembre, avait regagné les bords de la Loire et tenait les postes entre Layon et Loire, de Champtoceaux à Chalennes. Elle fut attaquée à Chalennes le 19 septembre par une forte reconnaissance de la division d'Angers que d'Autichamp mit en déroute. (M^{me} de la Bouère, p. 73, Béjarry, p. 91). D'après M. de Béjarry, la division Bonchamps ne parut pas à Torfou le 19 septembre. Bonchamps s'y rendit, accompagné seulement de quelques officiers, et repartit le lendemain pour rassembler sa division et la conduire à la poursuite de Mayence.

Cette même journée du 19 septembre vit donc combattre en même temps La Sorinière à Saint-Lambert, d'Autichamp à Chalennes, et d'Elbée à Torfou.

Voir les notes de Bernier. *Anjou historique*, janvier 1903, p. 363.

sur 5.000 hommes qui étaient dans Saint-Fulgent (1) ; trop inférieurs en nombre, ils furent presque entièrement détruits, et nos armées harassées de fatigue furent congédiées jusqu'à nouvel ordre.

M. Charette resta aux Herbiers avec la sienne et retourna bientôt occuper son pays.

Les patriotes, voyant qu'ils ne réussissaient pas à nous attaquer avec des forces divisées, formèrent deux masses : dont l'une de 37.000 hommes qui, après avoir battu M. De L'Escure au bois de Chièvres (2), s'empara de Châtillon ; et l'autre de 15.000 hommes vint occuper Montaigu.

L'armée commandée par MM. d'Elbée, De L'Escure et Stofflet, marcha sur l'ennemi qui s'avancait par deux colonnes, l'une sur Mortagne, l'autre sur Cholet ; Stofflet défit complètement Westerman qui s'avancait sur Mortagne et vint ensuite prendre en flanc l'autre colonne qui était aux prises avec MM. d'Elbée et de L'Escure. La perte des patriotes fut évaluée à 6.000 hommes ; la nôtre fut très peu considérable et toute par la cavalerie ennemie.

Au lieu de poursuivre un ennemi à qui il ne restait plus ni artillerie, ni munitions, on se retira avec le projet d'attaquer plus tard l'armée qui occupait Montaigu.

Pendant ces délais mal entendus, l'armée battue à Châtillon se rallia, revint occuper Châtillon, ne laissant derrière elle que des monceaux de cendres et de débris.

La garnison de Mayence s'avança de Montaigu sur Tiffogues, où elle entra sans résistance. Le lendemain ces deux armées firent leur jonction près de Mortagne (3) ; il y eut toute la jour-

(1) En écrivant ces Essais, Solihac a voulu renseigner sur les faits et non les apprécier : aussi cette sortie imprévue sur l'opiniâtreté de MM. de Lescure et ses conséquences nous révèle l'émotion que causa dans l'armée la fautive manœuvre de Saint-Fulgent. D'après l'auteur, la responsabilité en incombe uniquement à M. de Lescure.

(2) Bois du Moulin-aux-Chèvres. Affaire du 9 octobre.

M. de Lescure avait tenté d'établir au camp de Saint-Sauveur, pour couvrir Bressuire et Châtillon, siège du Conseil supérieur, un réduit défensif analogue au camp de l'Oie, organisé par M. de Royrand. Il n'avait pas réussi à mettre Châtillon à l'abri des raids de Westermann. Pour la seconde fois, l'intervention de la Grande Armée était nécessaire ; mais aux dépens des opérations d'ensemble.

(3) Le 16 octobre la jonction de l'armée de Mayence sous Kléber et de l'ar-

née une fusillade continuelle ; l'après-dîné, un combat très vif s'engagea près du château de la Tremblaie. M. de L'Escure fut blessé d'un coup de feu dont il mourut un mois après.

Sans être battus, nous fûmes obligés de rentrer dans Cholet ; l'ennemi vint nous y attaquer à l'entrée de la nuit et fut repoussé avec perte. Le lendemain, l'armée royale fit sa retraite sur Beaupréau et les républicains campèrent à une lieue en avant de Cholet. Après une journée employée à se reconnaître, l'armée Royale marcha sur les républicains. Ce combat allait décider des propriétés de plus de cent mille hommes ; en cas de mauvais succès, il fallait renoncer à un pays dont la plus grande partie était déjà brûlée et dévastée ; toute (*sic*) l'horizon était en feu ; la campagne était couverte de femmes, d'enfants, de vieillards, qui tous fuyaient un ennemi féroce et sanguinaire.

Nos soldats, animés par un pareil spectacle, commencèrent le combat avec une impétuosité dont l'histoire offre peu d'exemples ; l'ennemi soutint cette attaque en faisant sur nous un feu terrible ; le combat fut long et très opiniâtre. Enfin, les républicains, désespérant de vaincre par la force des gens réduits au désespoir, feignirent une déroute complète, laissant en notre pouvoir une partie de leur artillerie et une grande quantité de tonneaux de vin et d'eau-de-vie ; en vain, nous voulûmes contenir nos paisans, ils se jettent sur cette boisson perfide et font bientôt succéder l'ivresse du vin à celle de la joie.

Alors, l'ennemi revient à la charge, trouve nos soldats presque tous ivres (1), en fait un grand carnage, s'empare de notre artillerie et nous met dans une déroute complète.

mée de Luçon sous les ordres de Bard, s'effectuait sur le plateau de la Haye, entre Mortagne et Cholet. C'était, depuis le début de la guerre, le premier succès stratégique des armées républicaines, le premier contact de deux colonnes se réunissant au centre du quadrilatère vendéen. Le lendemain dans la nuit, la division de Niort, sous Chalbos, opérait à son tour sa jonction. Ce fut le fait décisif. Ces armées, jusqu'ici battues séparément, étaient enfin réunies et en force suffisante pour soutenir le choc de l'armée vendéenne. Elles pouvaient, selon le mot de l'Échelle, « s'avancer en ordre majestueusement et en masse ». Sous sa forme ridicule, cet aphorisme militaire renfermait une part de bon sens et de vérité.

(1) Le fait s'était produit dans la nuit du 11 au 12 octobre, au sac de Châtillon, où les soldats vendéens avaient enfoncé plusieurs barils d'eau-de-vie, et, surpris dans l'ivresse, avaient été sabrés par les hussards de Chalbos. Nous n'avons pas jusqu'ici rencontré de document constatant que ce fait se

MM. d'Elbée et de Beauchamp y furent blessés et le dernier mourut le lendemain.

Le jour du combat de Cholet, un détachement de Bretons avait forcé le passage de la Loire et s'était emparé de tous les postes patriotes qui étaient sur la rive opposée ; l'armée évacua Beaupréau la nuit même du combat et le lendemain passa la Loire à Saint-Florent, ayant à sa suite une multitude de femmes, d'enfans, de vieillards, de prêtres.

Nous laissâmes dans le País M. d'Elbée, blessé, auprès de qui restèrent plusieurs de ses amis ; le lendemain quelques jeunes gens repassèrent la Loire, furent à travers les armées ennemies rejoindre notre malheureux général (1). J'ai appris qu'ils l'avaient porté à l'armée Charette, avec laquelle, depuis cette époque, nous n'avons pu avoir la moindre communication.

Eug. BOSSARD.

(A suivre.)

soit renouvelé à la bataille de Cholet où l'action serrée, mouvementée, continue, suivie du sauve-qui-peut vers la Loire, ne paraît pas avoir laissé place à une agène de pillage.

(1) Ce trait est à l'honneur du caractère du soldat vendéen, indépendant, mais fidèle à qui sait gagner sa confiance. M. d'Elbée était un de ces « maîtres de paysans » qui savent s'en faire aimer... « J'ai vu, dit Turreau, des prisonniers verser des larmes en entendant prononcer son nom. » Au moment où Solihac s'inquiétait du sort réservé à son général, M. d'Elbée venait d'être fusillé à Noirmoutier, le 7 janvier 1794.

La première Histoire

des Guerres de la Vendée ⁽¹⁾

(Suite et fin)

Essais historiques et politiques sur la Vendée

DU CHEVALIER DE SOLILHAC

Aussitôt après le passage de l'armée, M. De La Roche Jacquelin fut nommé généralissime à l'unanimité et M. Stofflet major-général (2).

Nous nous emparâmes bientôt d'Ancenis, par où le détachement commandé par M. Deliroi passa la Loire (3); le lendemain nous nous portâmes sur Candé où nous fîmes quelques prisonniers; de là sur Château-Gonthier, enfin le quatrième jour, nous arrivâmes à Laval où nous entrâmes après un combat vigoureux. Les habitans nous accueillirent fort bien, surtout ceux des campagnes; nous y passâmes quelques jours pour refaire l'armée qui était harassée.

(1) Voir la *Revue des Facultés* d'août et octobre 1904, avril 1905.

(2) Le conseil militaire se réunit à Varades le 18 octobre. Lescure, grièvement blessé, incapable d'assumer la lourde tâche du commandement, avait dit : « Je vote pour M. de la Rochejaquelein ! » D'ailleurs, l'acclamation unanime et populaire avait précédé la délibération des officiers; les dissidents, (il y en eut), durent ratifier le choix des soldats.

(3) M. de Lyrot de la Patouillère, commandant la division du Loroux. Une autre version fait passer Lyrot à Oudon.

Deux jours après notre arrivée, 5.000 hommes de la garnison de Mayence, formant l'avant garde d'une armée de 25.000, nous attaquèrent à dix heures du soir, furent complètement défaits avec perte de 1.400 hommes et obligés de se replier sur le gros de l'armée (1). Deux jours après le gros de l'armée nous attaqua à onze heures du matin (2). C'est le combat le plus opiniâtre que nous ayons eu jusqu'à cette époque; l'affaire dura jusqu'à dix heures du soir; il y eut presque continuellement des mêlées où, ne prenant pas le temps de charger leurs armes, les combattants se servaient de la bayonnette, du sabre et même de la crosse de fusil. L'avantage ne fut entièrement déclaré pour nous que lorsque nous eûmes forcé le pont de Château-Gonthier. L'ennemi laissa 6.000 hommes sur le champ de bataille; de notre côté le nombre des morts ne fut pas aussi considérable que celui des blessés; au reste, 25 pièces de canon, beaucoup de munitions de guerre furent le prix de notre victoire; embarrassés du trop grand nombre de canons que nous avions, nous en cassâmes 40 pièces dans le séjour que nous fîmes à Laval.

Craon où étaient rassemblés 10.000 hommes dont peu de troupes réglées fit peu de résistance. Après cette victoire 10.000 hommes cachés depuis longtemps dans les forêts qu'on appelait la Petite Vendée vinrent se réunir à nous (1). Tous les jours nous recevions des émissaires de la Bretagne qui nous désiraient ardemment et où plusieurs officiers promettaient

(1) Combat de la Croix de Bataille ou de la Lande Bataille, 25 octobre 1793. L'avant-garde de Mayence était sous les ordres de Beauvuy. Westermann prit la direction du combat, comme plus ancien brigadier, et fut battu.

(2) Bataille d'Entrammes, 27 octobre 1793. Le soldat vendéen y fut admirable de fermeté et de discipline en se soumettant sur le champ de bataille à une tactique improvisée d'ordre serré qui dérouta les Mayençais. Pour ses débuts, le nouveau généralissime montra des qualités de commandement, en joignant à son entrain habituel, du coup d'œil et de la décision. L'armée de Mayence, sous les ordres de l'Échelle, y perdit ses meilleurs soldats. L'Échelle y fut lâche et Kléber mou et sans initiative. Ce jour-là, Kléber dormait.

(3) Le chiffre de 10.000 paraît exagéré; Puisaye et Beauvais accusent 5 à 6.000 hommes des rassemblements de la Petite Vendée, dans les forêts entre la Gravelle et Vitré, qui rejoignirent à Laval. Gibert donne un total de 42.000 recrues, comprenant celles de Fougères, de Dol et les Peaux de biques de l'Avranchin. Il semble que la victoire d'Entrammes eût dû entraîner le soulèvement total du Maine. Il n'en fut rien; c'était la faillite des espérances et des promesses de Talmont.

une recrue de 50.000 hommes à notre arrivée; mais, il fallait prendre Rennes dont les ponts étaient coupés, où les patriotes avaient fait des retranchements très forts, défendue par une artillerie nombreuse et par une garnison considérable.

De Laval, nous marchâmes sur Mayenne où 20.000 hommes n'osèrent nous attendre.

A Ernée nous rencontrâmes l'ennemi qui y arrivait en même temps que nous. Deux corps de tirailleurs seulement donnèrent contre notre avant-garde et furent presque entièrement détruits par notre cavalerie (1).

L'armée repliée à Fougères nous y attendait dans ses retranchemens; après une faible résistance, elle abandonna ses redoutes et fut taillée en pièces dans sa fuite.

Après un séjour à Fougères où nous fîmes 3 000 recrues, débris du parti de M. de la Rouerie, nous marchâmes successivement sur Entrain, Dole (2), Pontorson et Avranches sans trouver le moindre obstacle. L'ennemi, effrayé par nos succès, n'osait plus nous attendre nulle part; nous pensâmes que le seul moyen de nous défaire de l'attirail de nos femmes, de nos blessés et de nos malades, était de prendre un port de mer. Nous ne doutions pas d'ailleurs que la générosité anglaise ne se hâtât de nous tendre une main secourable, aussitôt que nous pourrions lui en procurer les moyens, d'autant que MM. de Tintignac et de Saint-Hilaire, envoyés par le gouvernement de cette puissance, nous avaient fait part de la bonne volonté de cette nation généreuse en notre faveur (3).

(1) Combat d'Ernée, 4 novembre 1793. Les troupes de ligne qui furent battues à Ernée, étaient le bataillon des tirailleurs d'Imbert du 19^e régiment d'infanterie légère, les grenadiers du Calvados et une section des canonniers de Paris, dits de la Réunion.

(2) Antrain. Dol de Bretagne (Ille-et-Vilaine).

(3) Tintignac avait été reçu par les généraux vendéens au Conseil général de Châtillon, le 18 août, et le 7 novembre seulement il parvenait à remettre au comte d'Artois, alors à Hamm, les dépêches qui le concernaient. Saint-Hilaire avait passé la Loire et rejoint l'armée à Saint-Florent le 17 octobre et ses dépêches avaient été perdues. Les généraux n'avaient jusque-là que de vagues relations avec le gouvernement britannique. Solilhac passe sous silence l'arrivée des émissaires qui orientèrent la marche de l'armée vers un port de mer: Freslon, qui partit à Fougères, et Bertin à Dol. Le changement de direction de Dol sur Granville, qui marquait l'abandon de la tentative sur Saint-Malo, fut déterminé par les renseignements apportés par Bertin.

Nous attaquâmes donc Grandville; nos paysans s'y portèrent d'abord avec beaucoup d'ardeur et de courage; le régiment d'Armagnac qui voulut faire une sortie fut entourré et taillé en pièces par notre cavalerie; la ville basse fut prise d'emblée, mais le fort était hérissé de canons de gros calibres, tandis que nous n'avions que des pièces de campagne; le combat fut très vif, toute la journée; à l'entrée de la nuit nos paysans se retirèrent en grand nombre pour aller chercher des vivres, burent le vin qui était dans le faubourg et y dormirent tranquillement (1) tandis que les bombes et les boulets rouges y pleuvaient de toutes parts; un très petit nombre entretint le feu toute la nuit. Le lendemain, avec bien de la peine, on rassemble les paysans qui se battirent avec beaucoup de lenteur; enfin, le soir, on ordonne la retraite qui se fit en ordre sur Avranches; nous perdîmes peu de monde et presque tous par le canon, mais nous eûmes beaucoup de blessés.

D'Avranches, le projet des généraux était de marcher sur Caen et sur Rouen (2), mais les paysans ordonnèrent autrement. Le lendemain on battit la générale pour aller du côté de Ville-Dieu; 15.000 hommes seulement partirent et le reste se refuse à marcher, en sorte que l'on fut obligé d'après le vœu formel de l'armée de prendre la route de la Loire (3).

A Pontorson nous rencontrâmes l'ennemi fort de 15.000 hommes et le battîmes complètement (4).

De là nous marchâmes sur Dôle, que nous trouvâmes évacué.

(1) Beauvais, p. 185.

(2) Ce projet de soulèvement de la Normandie avait été discuté au Conseil de Fougères; son exécution était subordonnée à la réussite du projet d'occupation de Saint-Malo ou de Granville.

(3) Les généraux entraînaient l'armée sans tenir compte de l'état moral des paysans. Ceux-ci murmuraient chaque fois que l'avant-garde prenait la route qui les éloignait de la Loire. Déjà, à Laval, plusieurs paroisses du Poitou avaient pris le chemin de la Vendée et sans la crainte de l'isolement les défections eussent été nombreuses. L'échec de Granville fut le coup qui fit éclater la crise inévitable. La volonté latente de retourner au pays se manifesta avec l'indépendance coutumière aux soldats vendéens. Ils abandonnèrent la partie. C'était la perte de l'armée d'Outre-Loire, la conséquence prévue, annoncée, du projet « extravagant » du passage de la Loire.

(4) Combat de Pontorson, 18 novembre 1793. La colonne de l'armée de Brest venant de Dinan battue à Pontorson, était commandée par l'ex-tambour-major Tribout et forte de 4.400 hommes,

Cependant les colonnes ennemies qui étaient sorties de Rennes, fortes de 40.000 hommes, s'étaient portées sur Pontorson et sur Antrain (1); elles nous attaquèrent à dix heures du soir; la colonne de Pontorson, forte de 15.000 hommes, commença le combat et fut violemment repoussée (2); pendant qu'elle se repliait en désordre, la colonne d'Antrain nous prit en flanc; nos paisans firent face à tout, soutinrent l'ennemi toute la nuit et le repoussèrent malgré la résistance la plus opiniâtre jusqu'à une lieue d'Antrain.

Le jour suivant, les républicains revinrent nous attaquer; la colonne de Pontorson, comme au dernier combat, commença le feu; mais, instruits par l'expérience, nous avions divisé notre armée en deux parties: l'une gardait la route de Pontorson et l'autre celle d'Antrain. L'armée de Pontorson qui n'était destinée qu'à une fausse attaque tint peu longtemps au feu; celle d'Antrain se battit avec le plus grand acharnement. Après l'avoir repoussée d'une lieue, trois heures furent employées à la déloger d'une hauteur hérissée de bois où elle s'était retranchée. Enfin après le combat le plus vigoureux, ils se retirèrent dans le plus grand désordre laissant un très grand nombre de morts sur le champ de bataille (3).

Nous entrâmes de suite dans Antrain où nous trouvâmes un grand nombre de blessés auxquelles nous donnâmes la vie quoiqu'ils aient constamment exercé des cruautés affreuses sur ceux des nôtres qui sont tombés en leurs mains (4).

(1) Les colonnes sorties de Rennes étaient formées de l'armée des Côtes de Brest et de l'armée de l'Ouest réunies. L'armée de l'Ouest dont Mayence faisait partie, avait été, après Entrammes, désorganisée à ce point qu'elle ne put quitter Angers que le 7 novembre pour se diriger sur Rennes où elle arrivait le 15 novembre. Les états d'effectif des armées de Brest et de l'Ouest réunies sous le commandement de Rossignol, donnent 30.000 hommes.

(2) La colonne de Pontorson était forte de 4 000 hommes. Westermann et Bouin de Marigny la commandaient.

(3) Seconde bataille de Dol, 22 novembre 1793. Les batailles autour de Dol dégageaient l'armée que les représentants en mission avaient promis « d'engloutir dans les sables du Mont Saint-Michel ». Le « sanglier s'était dégagé »; les armées de l'Ouest et de Brest reprenaient la route de Rennes.

(4) Les blessés que l'on ne pouvait emporter étaient achevés dès que l'armée s'éloignait. A Candé, 30 blessés laissés à l'hôpital sont égorgés; à Château-Gontier 14 sont noyés dans la Mayenne; à Fougères 60 malades, tant hommes

L'armée totalement défaite rentra dans Rennes et nous laissa le champ libre. Nous arrivâmes devant Angers, sans avoir rencontré que quelques partis de Houssards. L'attaque d'Angers dura un jour et demi ; nous n'avions pas de canons pour faire brèche et nous fûmes obligés de nous retirer après avoir perdu beaucoup d'officiers et de canonniers ; dans notre retraite Marigny, l'un des généraux patriotes estimés, fut (1) emporté d'un boulet de canon.

De là nous nous portâmes sur Baugé et de Baugé sur la Flèche. Les patriotes avaient coupé le pont ; et pendant que nous forçons la rivière qui arrose cette ville, l'armée de Mayence attaqua notre arrière-garde ; le combat fut très vif à la tête et à la queue et la victoire complète des deux côtés.

Le lendemain l'armée de Mayence vint nous attaquer dans la ville et fut encore battue (3).

De la Flèche nous marchâmes sur le Mans, distant de dix lieues ; nous y arrivâmes à 4 heures après-midi ; l'ennemi nous y attendait dans des retranchemens très forts qui furent emportés en moins d'une heure.

Deux jours après notre arrivée au Mans, 13 décembre (4), nous fûmes attaqués à dix heures du matin ; l'ennemi fut d'abord repoussé de plus de deux lieues ; une pluie abondante qui

que femmes, torturés et massacrés ; à Avranches même massacre, etc., etc. Les Vendéens répondaient à ces atrocités, en faisant traiter les malades et les blessés républicains par les chirurgiens de l'armée.

(1) Solilhac vient apporter son témoignage à la générosité de Boûin de Marigny. Fait rare dans cette guerre où les généraux sans-culottes, les « manches à sabre » se firent les sauvages exécuteurs des Décrets de la Convention. Rien n'égalait la soumission et la docilité des autres à l'autorité du pouvoir civil.

(2) L'échec devant Angers fermait le retour vers la Loire. L'armée se rallie à Baugé où le Conseil militaire décide d'aller reconforter l'armée dans la grande ville du Mans.

(3) Combats de la Flèche 8, 9 décembre 1793.

(4) La première attaque du Mans, par Westermann et la division Müller, est du 12 décembre ; la bataille recommença le lendemain 13 décembre par l'arrivée de la division Kléber. Marceau commandait en chef. Solilhac se tait sur la « boucherie » du Mans. « Le massacre a duré quinze heures, » écrivent les représentants à la Convention. « Le massacre du Mans, dit Bernier, fera dans la postérité un tort irréparable à la mémoire de Marceau. Il eût pu l'empêcher ; le soldat français est plus que tout autre ce qu'on veut qu'il soit. » *Notes de Bernier, Anjou Historique, janvier 1903, p. 368.*

survint lui facilita les moyens de se rallier ; il revint à la charge ; notre aile droite était faible et l'armée fut repoussée jusqu'aux retranchemens. Nous essayâmes un feu très vif toute la nuit. Le lendemain la victoire penchait encore de notre côté, lorsqu'un renfort de 10.000 hommes la décida en faveur des républicains ; le nombre des morts fut extraordinairement considérable de part et d'autre.

Je fus du nombre des prisonniers qui montaient à 800 ; la retraite de l'armée se fit sur Alençon (1) ; j'ignore quelle route elle a prise depuis.

Réflexions sur la position de l'armée depuis le passage de la Loire

Depuis l'époque que nous avons été obligés d'abandonner notre malheureux pays, d'où nous avons été chassés par la garnison de Mayence (2) qui a été la cause de tous nos malheurs, l'armée s'est trouvée sans magasins, sans vivres, manquant continuellement de tout, traînant à sa suite plus de 400 voitures, chargées de femmes, d'enfans, de vieillards, de blessés, qui faute de secours périssaient tous ; la dissenterie y a fait des ravages considérables ; la faim a plus tué de nos soldats que le fer, et l'armée n'ayant point de retraite (3) nos victoires pres-

(1) La masse des Vendéens s'était écoulée vers Laval dans la journée du 12. Les 800 prisonniers furent conduits à la fusillade ; par un coup de vigueur et d'énergie, sept d'entr'eux s'échappèrent, dont était le chevalier de Solihac.

(2) La Révolution a trouvé dans l'action militaire de ses armées un appui qu'elle ne méritait pas. La discipline, la cohésion, l'esprit de corps de Mayence, la qualité de ses chefs, avaient triomphé du courage vendéen. Ces vertus militaires faisaient peur à la Convention. Une campagne de désorganisation et de délation fut menée contre « la clique de Mayence » — Emiettée, dispersée, amalgamée dans les autres corps, l'armée de Mayence, depuis la réorganisation d'Angers, n'existait plus comme corps constitué. Ses généraux avaient été destitués, ceux qui restaient étaient des suspects ; Kléber, Marigny, avaient leur fiche, et leur délateur était leur propre commandant d'armée, le sans-culotte Rossignol, qui demandait leur tête. Telle fut la récompense d'une persistance héroïque qui sauva la Révolution en Vendée.

(3) Par « retraite », il faut entendre la place d'armes que l'armée avait cherchée à Saint-Malo, à Granville, pour y déposer la cohue de femmes, d'enfans et

que toutes superbes n'ont servi qu'à prolonger notre existence. L'armée la mieux approvisionnée et la plus aguerrie, n'aurait pu tenir aux fatigues que la nôtre a essuyées depuis trois mois. Se battant tous les jours, elle n'eut jamais de munitions de guerre que celles qu'elle a prises à l'ennemi; sur un pays qui devait nécessairement désirer sa destruction, puisque sans vivres et sans argent elle était vraiment un fléau pour les contrées qu'elle parcourait, elle est venue à bout de se maintenir avec les plus grands succès.

Qu'aurait-elle donc fait, si elle avait eu des vivres, des derrières et une armée d'observation ?

On voit que le siège de Granville et celui d'Angers ont manqué faute de pièces de sièges et d'officiers de génie (1) et d'artillerie, car nous en sommes absolument dépourvus ; d'ailleurs un grand défaut dans nos gens c'est que, très impétueux dans l'attaque, ils finissaient par s'ennuyer du combat (2) et s'en éloignaient faute de vivres.

Jusqu'ici son seul courage a soutenu notre armée, dévouée à mourir ou à faire triompher la cause qu'elle a embrassée.

Elle ne capitulera jamais avec ses ennemis et, tant qu'elle conservera quatre soldats rassemblés, elle fera la guerre à la République.

Invincible si elle est secourue, ses succès même ne serviront qu'à la ruiner si elle est abandonnée ; et cette armée finira par périr, victime de son dévouement à la bonne cause si les puis-

de blessés qui embarrassaient sa marche. Le conseil avait même pensé à les faire embarquer pour l'Angleterre.

(1) Il y en avait un, d'Obenheim, traître et espion de la Convention, qui trompa le Conseil sur les défenses de Granville. *Mémoire par le C^oe d'Obenheim* publié par *Baquetier Desormeaux*.

(2) « Nos gens finissaient par s'ennuyer du combat », c'est-à-dire que l'on ne pouvait retenir le soldat vendéen, pas plus après la victoire qu'après l'échec. L'initiative personnelle est une des belles qualités du soldat ; c'est, comme dit Solihac qui a bien le sens militaire, un défaut lorsqu'elle n'a pas le contre-poids de la discipline et de l'instruction. Les conséquences en sont connues, et la preuve de l'infériorité des armées improvisées est faite (a). Le soldat vendéen n'a pas eu de pire ennemi que lui-même.

(a) *René Blachez, Bonchamps. Voir l'ANALOGIE AVEC LA GUERRE DU TRANSVAAL Avant-propos, p. IV.*

sances qui font les efforts les plus généreux pour étouffer le monstre qui désole la France, ne viennent à son secours.

Il lui faut des vivres, des munitions, des artilleurs, de la cavalerie ; point de personnes qui veuillent faire valoir leur rang ou leur naissance pour briguer aucune place (1) ; des officiers généraux en petit nombre et d'un mérite reconnu ; peu d'officiers, mais des combattants.

Il est d'ailleurs important qu'on ne cherche pas à l'organiser, ce serait la perdre absolument ; sa grande valeur vient de ce que chacun se bat à sa volonté ; le lâche reste derrière et le devoir de l'officier est d'être absolument à la tête sans regarder seulement si tout le monde le suit.

Ces paysans ne se sont armés que parce que l'Assemblée a voulu les faire marcher de force (2) ; la moindre contrainte les dégoûterait ; il faut que, soutenus par une puissance disciplinée, ils aient eux-mêmes les coudées franches et continuent de se battre dans les haies, les fossés et les ravins, comme ils l'ont fait jusqu'à présent (3).

On trouvera dans la Bretagne beaucoup de partisans, qui doubleraient au moins l'armée si elle était secourue ; avec de l'argent on aura sur cette côte tous les renseignements possibles ; on pourra même envoyer des émissaires à l'armée de M. de la Roche Jacquelin.

Je n'emploierai qu'un mot pour réfuter les papiers patriotes qui parlent de notre destruction totale, c'est qu'ils ne font mention de la mort d'aucun chef de marque, et, si cette armée avait malheureusement succombé, je connais assez leur courage pour ne pas douter qu'ils ne se fussent ensevelis sous les ruines de leur malheureux parti.

(1) L'armée avait trop souffert des incapacités qui s'étaient imposées, pour ne pas écarter toute prétention « sans mérite reconnu ». Les paysans n'avaient aucun respect pour les grades de l'ancienne armée. Il fallait faire ses preuves.

(2) Solilhac ne paraît apporter ici ce fait que comme un argument à l'appui de sa recommandation de laisser au paysan « ses coudées franches. » S'il avait été du pays, il aurait su que la levée de 300.000 hommes ne fut que la cause occasionnelle d'une guerre provoquée par la plus odieuse persécution religieuse, par des attentats répétés contre la liberté.

(3) Il était à craindre que les officiers émigrés ne vinssent imposer aux paysans les vieilles tactiques et les savantes manœuvres.

S'ils vivent encore, c'est qu'ils sont pleins d'espoir de faire triompher la plus belle des causes (1).

J'ai été témoin de tout ce que j'avance, depuis la première attaque de Thouars qui eut lieu au mois de may dernier.

DE SOLILHAC, officier au Régiment d'Orléans, Infanterie.

Londres, ce 17 janvier 1794.

Je suis très intéressé à ce qu'on ne confonde pas mon nom avec celui de M. de Soleirac, officier de maréchaussée, qui profita du voisinage de la mer, lorsque nous étions à Granville, pour venir à Jersey, apporter des nouvelles dont il s'est chargé.

J'ai été envoyé de Mons à milord Elgin (2) par Monseigneur le prince de Cobourg (3); milord Elgin m'a donné des dépêches pour Son Altesse Royale Monseigneur le duc d'York (4), qui m'a envoyé en Angleterre, au lieu que M. de Soleirac (5) n'a de mission de personne.

DE SOLILHAC.

(1) Solilhac veut encore espérer pour le but qu'il se propose, mais il a bien vu les causes de dissolution qui devaient amener la perte de l'armée.

Devenue tout à coup permanente par le fait du passage de la Loire, elle était entrée en campagne sans approvisionnements, sans vivres, munitions, ambulances, magasins etc., enfin sans aucun des organes nécessaires à sa vie.

La désorganisation du commandement, le défaut de plan, de combinaisons militaires et politiques, les conflits d'autorité, étaient venus ajouter leurs germes de destruction.

La Vendée errante était destinée à périr par le dénûment, la faim, la fatigue, la contagion, par ses victoires même qui ont précipité sa ruine.

(2) Lord Elgin servait comme officier à l'état-major d'York.

(3) Saxe-Cobourg (Frédéric, prince de) commande l'armée autrichienne de la 1^{re} coalition dans les Pays-Bas. En janvier 1794, il occupe la ligne de la Sambre à la Scarpe; son quartier général est à Mons.

(4) York (Frédéric, duc d') second fils de Georges III; commande les forces anglaises passées dans les Pays-Bas autrichiens, opérant avec Cobourg; son quartier général est à Tournay.

(5) M. de Soleirac avait quitté l'armée à Dol le 22 novembre. Réfugié à Londres, il importunait les ministres par l'envoi de rapports et mémoires où il demandait un emploi pour vivre, se réclamant d'une mission qui lui aurait été confiée par le Conseil militaire de Dol. Son pouvoir et ses dépêches, affirmait-il,

Les considérations d'ordre général qui font suite à l'essai historique de M. de Solilhac, classent ce très intéressant mémoire parmi les documents d'information où le cabinet de St-James se renseignait sur les ressources du soulèvement vendéen.

Centralisés aux bureaux du Foreign-Office et transmis au War-Office, ces renseignements servaient de base à la préparation de l'expédition de secours que le gouvernement anglais se décidait non sans hésitation, à mettre au service de la cause monarchique en France.

Il est nécessaire de rappeler ici la raison secrète de ces hésitations voulues, de ces lenteurs calculées qui laissèrent passer l'occasion d'assurer le succès de la Vendée.

Elle est dans cette politique inspirée par la haine de la France, dont Pitt fut le plus implacable protagoniste.

Tous les moyens lui semblèrent bons pour assurer à son pays la suprématie maritime d'où dépend l'existence de l'Angleterre; et l'un des plus sûrs comme des plus conformes aux traditions de la politique anglaise, fut de ruiner la monarchie française qui l'avait si souvent menacée.

Sous la pression des puissances, inquiètes d'une longue et inexplicable abstention, le cabinet de St-James finit par se déclarer prêt à soutenir la cause des rois, mais il sut sacrifier ce rôle, plus noble mais improductif, aux nécessités de sa politique d'intérêt.

Ce double jeu fit de Pitt l'auxiliaire public et déclaré, mais hésitant et déloyal, de la malheureuse Vendée, et plus sûrement encore l'allié naturel et occulte de la Convention.

Aussi, retrouvons-nous la main de ce Pitt à deux faces dans les premiers troubles qui désorganisèrent la France, dans cette neutralité d'un spectateur satisfait des désordres qui ruinaient

lui avaient été volés; considéré comme suspect, il fut laissé à l'écart.

Ces mémoires que nous avons retrouvés seraient intéressants à publier.

Si la réputation que M. de Solerac a laissée près de ses compagnons d'armes en Vendée (a), est justifiée, on comprend que M. de Solilhac ait exprimé le désir qu'il n'y eût pas confusion sur la personne.

(a) Mémoires de M^{me} de La Rochejaquelein, édition 1817, p. 269, 324, édition 1889, p. 334.

et abaissaient la nation détestée, dans ce refus de s'unir à la Prusse et à l'Autriche pour une intervention qui pouvait sauver la tête de Louis XVI.

L'Angleterre a laissé assassiner la Vendée comme elle a laissé assassiner Louis XVI.

Au moment où la Vendée repoussait la Révolution de toute l'énergie de son patriotisme, elle rencontra un ennemi plus redoutable parce que, sous des apparences d'amitié, il sut détourner cette énergie vers des projets irréalisables et l'usa par des promesses toujours sans effet.

Les solennelles déclarations du roi Georges III, les assurances répétées du cabinet de St-James « de rendre enfin la tranquillité à la France et la sûreté à toute l'Europe », l'appel fait à tous les Français « de se rallier à l'étendard d'une monarchie héréditaire », n'étaient qu'hypocrites manifestations de la foi punique.

Whigs et Tories n'avaient en réalité qu'un unique but qui leur importait : empêcher la France de reprendre en Europe le rang qu'elle y avait occupé.

Un seul, parmi les ministres anglais, parut vouloir franchement l'accomplissement des Déclarations officielles du gouvernement britannique. William Windham, en entrant au War-Office, allait apporter « à la cause des rois » le concours d'une volonté décidée à lutter contre la contagion révolutionnaire.

Cet honnête homme se refusa à toute politique ambiguë. Il voulut sincèrement sauver la France par la France en apportant un secours effectif aux « francs-royalistes » de la Vendée.

Conquis par l'énergique ténacité de Puisaye, il travailla, sous l'ardente impulsion du grand conspirateur, au rétablissement de la monarchie par le loyalisme vendéen.

Mais il se heurta dans le Conseil même à une influence occulte et contraire, où se rencontre l'explication de ces attermoissements, de ces retards, de cette multitude d'opérations insignifiantes ou contradictoires destinées à faire échouer le coup décisif qui devait sauver la Vendée et la monarchie française.

Ces manœuvres furent publiquement révélées dans cette mémorable séance du Parlement où Windham, après le désastre de Quiberon, vint, l'âme désespérée, s'accuser d'avoir provoqué

cette malheureuse entreprise et déclara que Pitt s'y était opposé.

Pitt ne nia pas le fait, et cet aveu confirmait la duplicité de la politique anglaise.

Par un coup d'audace Pitt réclama la solidarité avec les ministres et assumait la responsabilité de la décision prise au Conseil ; et, comme il cherchait à l'atténuer en déclarant que « du moins aucune goutte de sang anglais n'avait été versée sur le rivage de Quiberon », il s'attira cette éloquente interruption : « L'honneur anglais y a coulé par tous les pores ! »

L'histoire a ratifié la réplique vengeresse de Sheridan ; et il semble qu'elle doive jeter, par l'éclatante flétrissure, une lumière définitive sur un débat toujours ouvert.

Elle ne laisse subsister aucun doute sur le but ni sur les moyens de cette diplomatie britannique qui craignait de voir la Vendée trop tôt anéantie, mais qui craignait davantage que les royalistes vainqueurs ne rétablissent la monarchie.

L'ennemi héréditaire ne vit dans la guerre civile de la Vendée qu'une spéculation où il y avait tout bénéfice à jouer une double partie dont l'enjeu était l'abaissement de la France.

Les royalistes de l'Ouest en ont été les victimes, sinon les dupes ; il n'a été fait rien d'autre pour leur cause que d'entretenir leurs illusions et d'encourager leurs espérances pour les conduire plus sûrement à la ruine.

Quand Garnier de Saintes proposa à la Convention de décréter que Pitt était l'ennemi du genre humain et que tout le monde avait le droit de l'assassiner, ce jacobin manquait de reconnaissance envers l'allié qui avait si bien servi la Révolution.

Eug. BOSSARD et Marquis d'ELBÉE (1).

(1) Il n'est aucunement besoin d'expliquer à nos lecteurs la raison de cette double signature. M. le marquis d'Elbée, qui a hérité des papiers de M. l'abbé Bossard sur la guerre de Vendée, a bien voulu achever le travail que notre regretté collaborateur avait commencé ; nous lui adressons nos respectueux remerciements. On nous saura gré, de même, de faire suivre cet essai des lignes émues que M. le marquis d'Elbée a consacrées à la mémoire du cher disparu. (N. D. L. R.)

L'ABBÉ BOSSARD

La Vendée vient de perdre un de ses fils les plus fidèles et les plus énergiques, en la personne de M. l'abbé Bossard, supérieur du collège ecclésiastique de Cholet.

D'autres ont déjà retracé son active et trop courte carrière de sacerdoce et de professorat, parlé avec éloquence des luttes, des déboires, des espérances interrompues par la mort de ce bon soldat du Christ : nous voudrions rendre ici un hommage à l'ami.

M. l'abbé Bossard n'était pas un de ces neutres que les lois antiques bannissaient de la cité. En déployant dans tous les sens les énergies de son ardente nature, ce lutteur ne pouvait laisser personne indifférent devant lui, et, s'il a connu l'amertume des inimitiés, il a eu cette revanche de conquérir ces amitiés entières et parfaites, si rares dans les affaires de ce monde parce que, nous dit Montaigne, « il faut tant de rencontres à les bastir. »

La lutte lui réserva de ces rencontres où l'homme se découvre et donne sa mesure, où les fidèles amitiés se bâtissent. Il y fut loyal, franc, généreux, patient et si facile au pardon ! Ce cœur chaleureux s'y montra assez fort pour soutenir de pareils sentiments ; et c'est à l'épreuve généreusement supportée qu'il dut ces affections solides et profondes qui ne devaient se rompre qu'avec sa vie.

Pour cet ardent, la vie fut une bataille. Il apportait aux tâches entreprises l'esprit de combativité et d'apostolat qui l'animait. Il voulait convaincre et vaincre.

On a rappelé que l'histoire fut une des passions de sa vie ; le mot est juste parce qu'elle lui fut douloureuse comme une passion.

Il avait pris pour règle ce précepte d'intransigeante probité historique. « La première loi de l'histoire est de ne jamais mentir ; la seconde est de ne pas craindre de dire la vérité. » Cette vérité, il la trouva exigeante. Mais il jugea qu'il y avait lâcheté à l'atténuer et que combattre pour elle était un devoir auquel il ne pouvait faillir, quoiqu'il en advint. Il mit au service du « *magis amica veritas* » dont il fit sa devise, ces facultés d'enthousiasme et d'ironie, de combativité et de sensibilité, de

logique rigoureuse et de fantaisie dans la forme, qui paraissent d'ordinaire inconciliables et qui constituaient l'originalité de son talent; ce talent qu'appréciait un maître, Paul de Cassagnac, en disant qu'il avait rarement rencontré une plume de combat plus alerte ni plus vivante.

Quel que soit le jugement qui sera porté sur son œuvre, ce qu'on ne pourra jamais dénier à l'historien, c'est le grand amour du sol natal, de la petite patrie qu'il trouvait si grande, l'amour de la Vendée.

Quand M. l'abbé Bossard fut appelé à fonder le collège de Ste-Marie de Cholet, il y fut déterminé par la pensée de se dévouer à un grand devoir, celui de conserver à la Vendée la tradition de son passé, et, par là, de la maintenir vivante et forte pour les luttes à venir.

En acceptant cette mission qu'il plaçait si haut, l'auteur de « La Terre qui vit » écrivait : « Oui, la Vendée est vivante, et ce serait peu faire pour elle, ou du moins pas assez, que de s'occuper uniquement de son passé; son avenir, aussi, mérite nos soins, et, dans la tâche que je vais entreprendre, c'est ce qui m'attire le plus. »

Là encore, il dépensa sans compter les réserves de puissance de travail, d'intelligence ouverte à tout, de hardiesse dans l'entreprise, d'habileté dans la pratique, qui assurèrent le succès de l'œuvre.

Là encore, il fut aimé. L'affluence des maîtres, élèves, parents, amis, qui accompagnèrent sa dépouille mortelle à la dernière demeure — avec quelle universelle sympathie! — en est le touchant témoignage.

Son œuvre durera parce qu'il y a mis toute son âme et qu'il a su y répandre de la vie en donnant la sienne. La généreuse dépense de soi avait usé des forces qu'un mal étrange, déconcertant, finit par abattre.

Il est mort en bon soldat de Vendée. Ce prêtre, ce soldat était bien de la forte race de ceux dont il voulait écrire l'histoire et glorifier la foi, l'indépendance et la fierté.

La perte est cruelle pour la terre des martyrs. Un cœur vaillant et fort vient de cesser de battre pour elle.

Marquis d'ELBÈS.